L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 10 FEVRIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Blache & Lesassont, No 69, rue de Chartres—Chaussures, chapeaux, chemises, habillements confectionnés.

Par D. E. Morphy, au magasin de MM. Mayer Bro., 51 rue Tchoupitoulas—Cigares d'Allemagne.

Par B. Turpin—38, Vieille Levée—whisky, cognac, eau-de-vie de New-York, thé, cassé, bella, vin.

Par le shérif.—A l'hôtel de Cité, les goélettes Télémaque et Biloxi—et à 4 heures 1/2 rue Jefferson—meubles.

Pour le Feuilleton, voir la 2me page.

Revue Locale.

Les affaires et les plaisirs continuent à se côtoyer: le travail le jour—travail rude, incessant, pénible—et la nuit les folles joies du bal ou les enivrements de la musique, tel est l'emploi des fugitives heures de l'hiver à la Nouvelle-Orléans. On se fatigue, on est brisé, on peut à peine suffire aux exigences du labeur et à celles du plaisir, mais on se précipite tête baissée au milieu du tourbillon, en se promettant un long repos dans la saison torpide où l'oisiveté est souvent imposée aux natures les plus actives.

La métropole de la Louisiane, beaucoup plus lente dans ses progrès que les jeunes cités de l'ouest, continue graduellement à se transformer. Les anciens édifices disparaissent, les terrains vagues se couvrent de constructions, la ville empiète sur les marécages et s'avance vers le lac, la zone consacrée au commerce s'élargit, des travaux d'utilité générale s'exécutent sur tous les points. La Corporation renouvelle le pavage des rues les plus importantes, creuse des canaux, improvise des promenades, perce des rues et aborde résolûment des améliorations dont bénéficiera sans doute le public, mais qui ont grevé son budget de dépenses extraordinaires.

Pour y faire face, sans augmenter l'impôt qui pèse déjà lourdement sur les contribuables, elle a demandé à la législature l'autorisation de s'appliquer les sept cent mille piastres qu'a produites la vente des propriétés de la succession McDonogh. Celui-ci, on le sait, a déclaré dans son testament que la part de ses biens revenant à la Nouvelle-Orléans doit être appliquée à l'entretien et à l'amélioration de nos écoles publiques. Comme celles-ci sont déjà organisées et que les frais d'entretien sont votés tous les ans, le Conseil désirerait qu'il lui fût permis d'employer autrement l'argent de la succession, plutôt que de le laisser improductif au trésor. Seulement, comme le testateur a destiné cet argent à un but spécial, la ville émettrait des obligations payables dans trente ans, à raison de six pour cent d'intérêt par an.

Ce petit arrangement peut d'abord paraître assez extraordinaire. Ainsi, c'est la ville qui s'emprunterait à elle même et qui se paierait un intérêt. Les obligations ne seront pas négociables, comme le sont généralement les effets de cette nature, puisque leur montant se trouvera déjà en la possession de la ville. Elles constitueront simplement un titre que la ville se donnera à elle-même. Ce n'est donc pas une conception financière, et, à l'échéance des trente ans, le trésor se trouvera être à la fois débiteur et créancier, c'est-à-dire qu'il dépendra de la ville de remplacer les sept cent mille piastres de la succession, avec les intérêts, ou de jeter au feu ses obligations, car elle ne mettrait assurément pas ses propres billets en cour pour en obtenir judiciairement contre elle-même le paiement.

L'opération, réduite à sa plus simple expression, consiste à autoriser la ville à appliquer provisoirement à d'autres dépenses la part de la succession McDonogh qu'elle est obligée, selon la volonté du testateur, d'employer au bénéfice des écoles publiques. Quant au reste, comme le remboursement au profit des écoles n'aura lieu qu'en 1890, il faudra s'en rapporter à la loyauté des administrateurs municipaux de cette époque, qui, très probablement, ne se trouveront pas plus engagés par la combinaison de leurs prédécesseurs, et ne se hâteront pas d'exécuter la volonté de feu John McDonogh.

Mais qu'à cela ne tienne, puisque les écoles n'ont pas besoin des sept cent mille piastres provenant de la vente des biens de la succession, que la législature nous autorise à les appliquer d'une manière non moins utile en dégrevant le budget qu'ont surchargé des travaux indispensables.

L'embarras financier ne sera, nous l'espérons, que momentané. La masse imposable s'accroît tous les jours et le revenu de la ville, si on sait l'administrer avec prudence, suffira aux dépenses publiques. L'augmentation de l'impôt est ce que doivent éviter avec le plus de soin nos administrateurs, parce qu'elle tend à déprécier les immeubles et à détourner les capitaux des bâtiments et autres propriétés urbaines.

Un de nos confrères a annoncé il y a quelques jours qu'il était question d'établir une ligne de steamers en fer à hélice entre notre port et celui de Liverpool. Ces navires seraient construits de manière à transporter une grande quantité de coton et à pouvoir franchir en tout temps la barre du Mississipi. C'est là un projet que le commerce de la Nlle-Orléans a souvent discuté, mais qu'il n'a jamais eu le pouvoir de mettre à exécution. Sera-t-il plus heureux cette fois, ou montrera-t-il plus de volonté et de résolution? Espérons-le. Tous nos négociants—importateurs et exportateurs—y sont intéressés, parce qu'avec des steamers pour apporter ce qui leur est expédié d'Europe, ou ce qu'ils y envoient eux-mêmes, non-seulement ils gagneront un temps précieux, mais ils réaliseront une véritable économie dans l'assurance et l'intérêt de l'argent.

La compagnie se constituera à un capital d'un million de piastres, divisé en vingt mille actions de cinquante piastres chacune. Elle fera construire six steamers en fer de 1,500 tonneaux chacun et de la force d'environ 300 chevaux. Ils auront 255 pieds de longueur, 31 de largeur, 22 de profondeur, et, avec leur chargement, ils ne tireront pas plus de 15 pieds d'eau. Ils pourront chacun apporter 3,500 à 4,000 balles de coton. Construits expressément pour le transport de marchandises d'un fort volume, ils ne ressembleront pas aux steamers que l'on voit maintenant dans notre port.

Les dépenses par voyage sont évaluées à $28,800 au plus, et les recettes à $36,480: il y aura donc un profit de $7,680 par traversée pour chaque steamer, soit de $230,400 par an pour les six steamers en admettant que chacun fasse cinq voyages par an. Or, ce total représente un bénéfice de vingt-quatre pour cent! Le journal auquel nous empruntons ces détails, reproduit les chiffres qui donnent le résultat sus-mentionné, et ajoute que la moitié du capital a déjà été souscrite en Angleterre.

Nous n'en sommes pas étonnés. Avec les quelques lumières que nous possédons et en réfléchissant à la nature du commerce de la Nlle-Orléans, nous n'avons jamais douté que des steamers construits en vue des besoins et des exigences de ce commerce, ne donnassent de beaux bénéfices à la compagnie qui les établirait. Mais il n'a pas été possible jusqu'à présent de triompher de l'apathie de nos capitalistes et de nos importateurs. L'initiative qui vient d'être prise en Angleterre les fera probablement sortir de leur torpeur, et nous avons à présent tout lieu de croire que la Nlle-Orléans sera prochainement dotée d'une magnifique ligne de steamers.

Rapport de l'Auditeur.

Nous avons reçu un exemplaire du rapport de l'auditeur de l'Etat, et nous y puisons quelques détails qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. Il a été reçu au trésor l'année dernière, $4,538,703 19; en outre de $1,605,742 02; qui y restaient le 1er janvier 1859. Les dépenses se sont élevées à $2,396,135 48. Il restait en caisse, le 1er janvier dernier, $1,148,314 81.

La dette publique de la Louisiane, le 31 décembre dernier, était de $10,023,903 58. L'auditeur signale soixante-sept collecteurs de taxe qui n'ont pas rendu de comptes à l'Etat depuis un certain nombre d'années.

Voici la valeur des propriétés imposables dans chaque paroisse de l'Etat: Ascension, $8,645,902; Assomption, $8,490,950; Avoyelles, $5,204,711; Bienville, $2,787,087; Bossier, $5,723,040; Caddo, $6,930,896; Calcasieu, $1,451,725; Caldwell, $1,438,234; Carroll, $11,319,916; Catahoula, $4,910,698; Claiborne, $5,380,098; Concordia, $14,284,600; DeSoto, $5,163,098; Est-Baton-Rouge, $3,835,866; Est-Feliciana, $6,625,589; Franklin, $2,696,407; Iberville, $13,675,634; Jackson, $2,933,265; Jefferson, $10,581,520; Lafayette, $3,277,634; Lafourche, $7,274,498; Livingston, $1,417,996; Madison, $10,327,846; Morehouse, $5,317,597; Natchitoches, $9,492,758; Ouachita, $1,758,789; Orléans, rive droite, $2,545,358; Orléans, rive gauche, $108,546,838; Plaquemines, $8,215,432; Pointe Coupée, $10,996,310; Rapides, $12,798,356; Sabine, $4,242,049; St-Jean-Baptiste, $4,390,520; St-Charles, $3,774,730; St-Landry, $10,541,666; Ste-Marie, $13,986,294; St-Martin, $4,930,100; St-Jacques, $8,243,969; Terrebonne, $7,196,300; St-Tammany, $1,387,861; Ste-Hélène, $2,429,814; Tensas, $13,302,527; Union, $3,408,967; Vermillion, $1,896,334; Washington, $1,077,176; Ouest-Feliciana, $8,196,510; Ouest-Baton-Rouge, $3,168,697; Winn, $928,815.

La valeur totale des propriétés imposables en Louisiane est de $409,450,547 sur lesquelles sont prélevées par l'Etat $1,434,298 25, de taxes. Il y a 8,544,[illegible] acres de terres en friche, 280,450 acres cultivées en cannes, 734,841 cultivées en coton, 688,[illegible] en maïs, et 2,377 en riz. L'Etat produit 222,891 boucauts de sucre, 352,316 barils de mélasse, 481,176 balles de coton, 13,653,318 boisseaux de maïs, 34,682 barils de riz. La population de la Louisiane se divise ainsi: 318,837 blancs, 18,149 personnes de couleur, et 332,776 esclaves.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe.—Arrivée du City of Washington.—Napoléon menace le Pape—Perte de 30 navires.—Réduction de l'armée française.—Nouveau ministère anglais au Mexique.—Richard Cobden dans la trouble.

New-York, 9 février.—Le steamship City of Washington, de la ligne de Liverpool, New York et Philadelphie, est arrivé en ce port. Il a quitté Liverpool mercredi, 25, et a touché à Queenstown le 26. Les nouvelles dont il est porteur ont déjà été reçues par le North Briton à Portland. Ses malles ont été expédiées pour le Sud par le convoi du soir, et contiennent des nouvelles importantes.

On prétend que l'armée française sera diminuée de 100,000 hommes.

Le cabinet sarde a été réorganisé sous les auspices du comte Cavour.

On dit également que Napoléon a adressé une seconde lettre au pape, d'une nature menaçante.

Une dépêche de Madrid annonce qu'une terrible tempête a éclaté dans la Méditerranée, et que 30 navires ont fait naufrage à la hauteur d'Algésiras.

Suite des nouvelles par le North Briton.

TERRIBLE TEMPETE SUR LES COTES D'ANGLETERRE.

Naufrage de bâtiments américains.

Portland, 2 février.—Le steamer North Briton (et non l'Anglo-Saxon, comme il a été d'abord appelé par erreur) annonce l'arrivée de l'Etna à Liverpool, le 22 janvier. Le Canada y est arrivé le 23. Le Bohémian est entré à Queenstown le 24.

AVIS COMMERCIAUX

Liverpool, 26 janvier.—Ventes de coton, mercredi et jeudi, 24,000 balles, avec amélioration dans le marché. Prix généralement fermes. Middling Orléans 6 7/8, middling Mobile, 6 5/8; middling uplands, 6 3/8.

Marché aux céréales ferme. Farines aux cotes précédentes. Blé aux prix signalés par l'Arabia. Maïs calme. Résine ferme de 4 à 6d. Térébentine, 36 sh 6 d. Provisions calmes.

Londres, 26 janvier.—La vente a fermé avec calme aux prix du mardi. Consolidés au comptant, 94 5/8 à 94 3/4, à terme, 94 3/4 à 94 7/8.

Naufrages de bâtiments américains.

Une furieuse tempête a soufflé sur les côtes d'Angleterre et a causé de nombreux sinistres maritimes.

Le navire Milton, parti de Liverpool pour Pensacola, a été assailli par la bourrasque quelques heures après avoir quitté le port, et il a été obligé d'y rentrer après avoir perdu toutes ses voiles.

Le navire Tallula, allant de Savannah à Liverpool, a été jeté à la côte près de Fleetwood, mais on pense le remettre à flot. Il n'a pas essuyé de graves avaries.

Le navire J. H. Fanning, parti de Liverpool pour Cuba, a été jeté à la côte près de Wexford et n'est plus qu'une épave.

Le navire Vortexo, allant de Liverpool à Mobile, a perdu toutes ses voiles, mais a pu gagner un mouillage sûr près de Fleetwood.

Le Tuten et le Caroline Nesmith, partis de Liverpool, le premier pour Mobile et le second pour la Nouvelle-Orléans, ont été obligés de rentrer en détresse dans le port, ayant l'un et l'autre de fortes voies que les pompes suffisaient à peine à arrêter.

Marchés de l'extérieur.

Liverpool, 26 janvier. Les ventes de coton pendant les cinq jours d'affaires se sont élevées à 48,000 balles depuis le départ de l'Asia. Les spéculateurs et les exportateurs en ont pris 13 mille. Le marché a clos ferme avec bonne demande.

NOUVELLES DE LONDRES

Londres, 26 janvier (Voie de Queenstown)—Le London News de ce matin dit que l'or retiré des banques d'Angleterre, concorde avec le fait que celle-ci, ayant vendu leur stock à un taux considérable, il est en résulté une restriction dans le recouvrement des fonds qui sont en voie sous l'influence d'une dépression.

Un télégramme de Vienne annonce une baisse de 1/2 pour cent dans le stock autrichien.

NOUVELLES GENERALES

Le London Post annonce la nomination de Charles Lenox Wyke, ministre anglais dans l'Amérique Centrale, comme ministre au Mexique, en remplacement de M. Otway qui a été rappelé.

Le bruit circule que Richard Cobden a perdu presque toute sa fortune, dans des placements aux chemins de fer américains.

Une souscription a été ouverte en sa faveur; elle s'élève déjà à la somme de £ 40,000.

Les conditions du traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre n'ont pas été officiellement annoncées.

Le Pays, de Paris, annonce que comme conclusion du traité de commerce réglé entre la France et l'Angleterre, des négociations seront entamées avec d'autres puissances dans des conditions analogues.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—Bâton Rouge, 9 février—Réunion à 11 heures. 72 membres présents. Prière par le Rév. P. Hubert. Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. J. Begg demande un congé [illegible] de Nouvelle-Orléans, opposé sa demande.

M. Richardson présente une résolution conjointe accordant une pension à tous les vétérans de la guerre de 1812 qui sont maintenant domiciliés en Louisiane. M. E. Wagganian demande que la résolution soit amendée de manière à accorder aussi une pension aux veuves indigentes des vétérans. La résolution ainsi amendée est adoptée après une discussion animée.

M. L. Bush, de Lafourche, présente une résolution conjointe relative à la convention des Etats à esclaves. Référé au comité des relations fédérales.

M. J. J. Larue, d'Orléans, présente une résolution conjointe invitant nos représentants au Congrès à demander la négociation d'un traité avec l'Angleterre pour obtenir restitution aux citoyens américains des biens qu'ils pourraient posséder dans la Grande Bretagne. Déposée provisoirement sur le bureau.

SENAT.—Baton Rouge, 9 février. Le sénat s'est réuni à 11 heures ce matin, sous la présidence de l'honorable H. M. Hyams. 25 membres se sont trouvés présents et la prière a été dite par le Rév M. Langfield.

Le procès-verbal d'hier a été lu et approuvé. Le président présente une communication du bureau des travaux publics. Référée au comité des travaux publics.

Les mémoires, pétitions et bills suivants ont été présentés par

M. Moore, une pétition de Thomas J. Spear, réclamant une aide pour la fabrication de papier avec des plantes filreuses. Référée au comité du commerce, des manufactures et de l'agriculture.

M. Gardère, un mémoire du capitaine Gugumar. Référé au comité des travaux publics.

M. Pearce, un bill fixant les honoraires des juges, des cours de districts de la Nouvelle Orléans en remplacement des deux [illegible]. Le recommandé au comité judiciaire pour renseignement—adopté.

M. Goode, président du comité judiciaire, présente des observations défavorables en un bill de C. Hendee, tendant l'émancipation d'un esclave. Il demande que cette demande comme opposée aux règlements de l'Etat.

M. Randall Hunt, un bill relatif à la nomination d'un interprète pour la 1ere Cour de District de la Nouvelle Orléans. Référé au comité judiciaire.

M. Leeds, un bill concernant les notaires de la Nouvelle Orléans. Aussi, un bill autorisant la ville de la Nouvelle-Orléans de mettre à la disposition de la municipalité les fonds provenant de la succession de feu Jno MacDonogh, fonds dont les intérêts sont dévolus à l'instruction.

Aussi un bill concernant les commissionnaires du gaz.

Aussi un bill réglant les élections municipales de la Nlle Orléans.

M. Taylor, un bill de la part du juge Sterling, demandant une allocation de $10,080, destinées au paiement de levées construites dans la paroisse d'Ouest Baton Rouge. Référé au comité des travaux publics.

M. Phillips, au nom du comité des enrôlements, rapporte que le bill demandant l'incorporation de la société Israélite de bienfaisance, dans la paroisse de l'Ascension a été dûment enregistré.

M. Phillips, un bill autorisant l'adoption d'enfants légitimes par quelqu'un. Référé au comité judiciaire.

Aussi un bill tendant à amender la 10me section d'un acte relatif à la Cour de District, approuvé le 15 mars 1855.

M. Tucker, un bill faisant droit aux réclamations de Geo. White, de la paroisse Ste Marie.

M. Goode, un bill demandant une allocation de $1,000, pour venir en aide à la compagnie de carabiniers de Terrebonne, à l'effet de bâtir un arsenal pour la milice.

M. Patterson, un bill pour amender la section 34 de l'acte pourvoyant à la consolidation de la Nlle-Orléans, ainsi que pourvoir aux affaires administratives. Référé au comité judiciaire.

Les bills suivants ont passé d'après leur rôle:

Le bill concernant la levée du Point-Manoir.

Le bill demandant l'incorporation de la compagnie de navigation du Bayou Rapides.

Le bill relatif à l'acte explicatif No 2, 7, 9, approuvé le 17 mars 1859.

Le bill pourvoyant à l'achat de livres de lois pour l'usage de la Cour Suprême.

Le bill relatif à la ligne de diligences entre Camden, Arkansas, et Minden, Louisiane.

Le Gouverneur a approuvé le bill accordant des secours à Samuel Louisiane et à S. D. Oliver, de la paroisse Carroll.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Les bills suivants ont été introduits par:

M. Bush, un bill relatif aux injonctions. Référé au comité judiciaire.

M. Robin, un bill pour l'imposition de taxes sur certains bateaux à vapeur. Référé au comité ci-dessus.

M. Armant, un bill pour la réunion d'une convention devant réviser la constitution. Référé au comité judiciaire.

M. Knox, un bill demandant $4,000, pour la construction d'un pont sur la rivière Amite. Référé au comité paroissial.

M. A. S. Herron, un bill au bénéfice des écoles publiques. Référé au comité de l'instruction.

M. Coleman, un bill amendant l'acte relatif aux télégraphes de la Nouvelle-Orléans et Ohio, en conservant le nom de cette compagnie ou celui de compagnie du Sud-Ouest. Référé au comité des améliorations intérieures.

M. Austin, un bill exemptant l'hôpital de charité du paiement de taxes, ainsi que pour les propriétés lui appartenant. Référé au comité de finances.

M. Bush, un bill relatif à la compagnie du Canal de Barataria et Lafourche. Référé à la délégation des paroisses de Jefferson, Lafourche et Terrebonne.

Aussi un bill relatif à la compagnie de navigation de Lafourche et Terrebonne. Référé à la délégation de Lafourche et Terrebonne.

M. A. S. Herron, au nom du comité judiciaire, est en faveur de l'incorporation des compagnies de pompiers Orléans, Milneburg et Jefferson, de la Nlle-Orléans.

Les bills suivants ont été retirés comme ayant été passés:

Le bill relatif aux honoraires des constables de la juridiction du 6me District de la Nlle Orléans, en fait de matières criminelles.

Le bill rappelant l'article 9, 63, du code Pratique et l'article 9, 11, du code Civil.

Le bill réglant la juridiction des Cours de justice, dans de certains cas, dans la ville de la Nlle-Orléans.

La Chambre s'ajourne à demain.

CONGRES

COMITÉS DE LA CHAMBRE.

Washington, 9 février—La chambre s'est réunie aujourd'hui à 1 heure accoutumée. M. Pennington comme speaker.

Le procès verbal de la dernière réunion a été lu et approuvé.

L'hon. Wm Pennington, speaker de la chambre, a annoncé les membres suivants comme présidents des comités les plus importants:

M. John A. Gilmer, de la Caroline du Nord, président du comité sur les élections.

M. John Sherman, de l'Ohio, président du comité des voies et moyens.

M. John Hickman, de la Pennsylvanie, président du comité judiciaire.

M. Galusha A. Grow, de la Pennsylvanie, président du comité des territoires.

M. Benjamin Stanton, de l'Ohio, président du comité militaire.

M. Freeman H. Morse, du Maine, président du comité des affaires navales.

M. John D. Ashmore, de la Caroline du Sud, président du comité pour les frais de voyage (milage).

L'élection de l'imprimeur a été remise à lundi prochain.

Un message du sénat a été lu, annonçant l'adoption, par le sénat, de l'abolition totale du privilège pour la franchise à la poste. Le bill relatif aux allocations nécessaires au département de la poste a passé.

La chambre s'ajourne à lundi.

Marché de l'intérieur.

New-York, 9 février—Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à 2,000 balles. Farine aux cotes antérieures. Blé languissant sans changement. Maïs en baisse. Sucre ferme aux cotes précédentes. Mélasses à 48 cts le gallon. Esprit de térébenthine ferme.

Charleston, 9 février—Le marché au coton a été calme à la clôture. Les arrivages de la semaine dernière s'élèvent à 16,750 balles. Good middling à 11 1/4 et 11 3/8.

Savannah, 9 février—Les prix du coton sont lourds, mais sans changement. Les arrivages de la semaine dernière s'élèvent à 18,000 balles, contre 12,000 correspondant à la même période de l'année dernière.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—James Kay, accusé de détournement de fonds, s'est reconnu coupable de larcin.

Jerry Riordan, qui était d'abord déclaré innocent, s'est reconnu coupable de larcin.

Le jury a prononcé l'acquittement de Dunwoodi Gautier, accusé d'assaut et batterie.

L'avocat de district n'a pas trouvé lieu à poursuivre Henry Ferrier, accusé d'assaut et batterie.

COUR DU RECORDER WILTZ.—Le recorder-assistant Bonit a remplacé hier le recorder Wiltz.

James Kelly et R. O'Brian ont été écroués en attendant l'interrogatoire.—Un affidavit déclare que Thomas L. Graham, domicilié à l'encoignure Roman et Canal, se rendait chez lui, mercredi soir, entre six et sept heures; que quand il arriva au coin des rues Villeré et Canal, deux hommes qu'il croit être Kelly et O'Brian, le saisirent par derrière, et pendant que l'un d'eux le tenait à la gorge, l'autre lui enleva de la poche une douzaine de piastres.

J. S. Howes a été renvoyé devant la Première Cour de District pour vol de deux montres et deux chaînes en argent au préjudice de Joseph David.

Thomas Roach s'est plaint d'avoir été grossièrement insulté par John Spring.

Jacob Conklin, homme d'équipage, que Thomas Beckert, second du Laurel Hill, accusait d'avoir ouvert une caisse à bord et volé une partie des marchandises qu'elle contenait, a été acquitté, le plaignant n'ayant pas fourni de preuves.

Philippina Lewis a été condamnée à dix piastres d'amende pour avoir maltraité Catherine Mayer.

Louis Janet, accusé d'avoir insulté Clara Oubre, a été acquitté.

Auguste Henner, accusé d'avoir menacé Moses Veit, a fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution le 14 du courant.

LA VILLE vs M. CARWIN.—Cette affaire dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a été terminée hier. Au bout de quelques instants de délibération, le jury a prononcé un verdict selon lequel le juge ouvrira ce matin.

LA MEURTRE SUR LE LAC MAUREPAS.—Nous avons donné à nos lecteurs, le 1er du courant, les détails du meurtre de Dutch Charley par un jeune nommé John Smith de Lawrence Stubbold que M. Felix R. Moore confond tel. On se rappelle peut-être que Stubbold dans ce même temps un nommé John qui passait au nord, comme le détenu, en faisant des pêches.

L'interrogatoire a continué hier devant le recorder Summers et, après l'audition des témoignages qu'on trouvera plus bas, le prisonnier a été incarcéré en attendant qu'il soit réclamé par les autorités de la paroisse où l'assassinat a été commis.

Voici les dépositions:

Felix R. Moore.—J'étais à bord de la goélette Dame Blanche, sur le lac Maurepas, le dimanche, 29 janvier 1860, à trois heures de l'après-midi, quand un nommé Charley m'appela pour monter à bord avec un chargement de bois. Le capitaine lui ayant dit quelque chose, il l'appela en colère; le capitaine se saisit d'une hache et la frappa au visage. Charley est tombé à côté.

L'accusé m'informa que Charley l'avait appelé un [illegible]...

[illegible]

Dimanche soir, 29 du mois dernier, entre trois et quatre heures, je me trouvais à bord de la goélette Dame Blanche et j'ai vu Charley [illegible]...

[illegible]

ACCIDENTS.—Thomas Duffy, en roulant une balle de coton sur le navire Oreo, au pied de la rue Adèle, est tombé dans la cale et a succombé à ses blessures au bout de quelques heures.

—M. Philippe Delachaise a eu la main droite fracassée, mercredi dernier, par la balle d'un revolver qu'il examinait dans les écuries de M. Beatty, Quatrième District.

ARRESTATIONS.—Daniel Monaghan, drayman, a été arrêté hier pour avoir renversé Jules Brass, âgé de onze ans. L'enfant a eu les jambes écrasées.

—La police du Premier District vient d'arrêter Daniel Kerhein et Cornelius Cagney qui se sont introduits, dimanche soir dans le magasin de chaussures de Frank Kohnan et ont volé des bottes et des souliers évalués à cinq cents piastres. Le recorder Summers les a fait incarcérer et a fixé l'instruction au 14 du courant.

ACQUITTÉ.—Jno Murphy, accusé d'avoir poignardé l'esclave de M. Sampter Turner, a été acquitté hier par le recorder du Premier District.

ECOLES PUBLIQUES DU DEUXIEME DISTRICT.—Le Directeur de Ecoles Publiques du Deuxième District s'est réuni hier soir.

M. Dolhonde a proposé que le Board payât mille piastres à M. Rousselot, l'extension de l'école de la rue Bienville étant achevée. M. Maxent a fixé la somme à $700 et la résolution a été adoptée avec cette modification.

M. Peyroux a annoncé que la cour de l'école de la rue Claiborne est dans un état affreux. Le Board a ordonné qu'elle fût desséchée et remblayée.

M. Cassard a annoncé que le comité des maisons d'école avait approuvé le bill de $167 présenté par M. Jos. Dufour, pour réparations faites aux poêles et aux tuyaux.

—A la demande de M. Dolhonde, le bill a été soumis au comité de finances, avec pouvoir d'agir.

La démission de M. Garreau, professeur à l'école de la rue du Bassin, a été acceptée. Plusieurs membres ont rendu hommage au talent et au zèle du démissionnaire.

Mlle A. M. Conwell a été élue maîtresse de l'école de la rue Bienville, en remplacement de M. Mackey, décédé.

M. Dolhonde a annoncé qu'il demanderait, dans trente jours, le rappel ou la modification de la clause 59 qui a trait aux examens annuels et à l'examen des élèves qui désirent entrer à l'école supérieure.

Il a été décidé qu'il serait nommé, à la prochaine séance régulière, un professeur en remplacement de M. Garreau, et qu'en cas d'élection d'un des professeurs actuels, son remplaçant serait désigné dans la même séance.

ADJUDICATIONS.—Le contrôleur a adjugé hier les contrats suivants:

Pour faire des trottoirs en briques, bordés de curb stone et de ruisseaux en bois, des deux côtés de la rue Marigny, de la rue Amour à la rue des Bons Enfants—à J. Cowand, à raison de $2,65 cts le pied courant.

Pour faire des trottoirs en briques, bordés de curb stone et de ruisseaux en bois, des deux côtés de la rue Port, de la rue des Bons Enfants à la rue St-Avide—à J. Cowand, à raison de $2,20 cts le pied courant.

Pour faire des trottoirs en briques, bordés de curb stone et de ruisseaux en bois, du côté Nord de la rue St-André, de la rue Magazine à la rue Chesnut—à Henry Cibelon, à raison de $2 le pied courant.

Pour faire des trottoirs en briques, bordés de curb stone et de ruisseaux en bois, du côté Est de Lafayette Avenue, de la rue des Bons Enfants à la rue St Jean-Baptiste—à J. Cowand, à raison de $2,40 cts le pied courant.

—Ces contrats seront été adjugés, mais le conseil n'a pas approuvé les adjudications.

ASSASSINAT DE SEBASTIAN KAISER.—Le recorder Adams a procédé hier aux informations du meurtre ci-dessus, commis par Fritz Jost. Le 28 janvier dernier, Jost conduisait sa voiture dans la rue St-André, où il entra en collision avec celle conduite par Kaiser. Ce dernier dit: "Ne pouvez-vous pas conduire mieux que cela?" Jost réplique "Je vous vais le faire voir" et, montant au bas de sa voiture, frappe Kaiser avec le manche plombé de son fouet. Celui-ci tombe sans connaissance et, fut relevé par un nègre qui le conduisit chez lui. Là il resta sans connaissance jusqu'à sa mort qui arriva le 28 au matin. Jost fut arrêté le 30 par le lieutenant Mark Moore. Joseph Sling, jeune garçon qui se trouvait sur la voiture de Jost, est le seul témoin, et atteste qu'il a vu Jost frapper sur la tête de Kaiser avec son fouet. Sling jura hier devant le recorder qu'il n'a pas vu que Jost ait frappé le défunt.

THEATRE D'ORLEANS—Demain, la *Fille du Régiment* et *Thérèze ou l'orpheline de Genève*.

THEATRE DE L'OPERA.—Demain, samedi, au théâtre de l'Opéra, *Lucie de Lammermoor*.

La première représentation de *Martha* est fixée à lundi prochain.

BAL MASQUÉ DE SOCIÉTÉ—Le premier bal masqué de société du Théâtre de l'Opéra a lieu ce soir: il commencera à 11 heures précises. Le fête sera une des plus charmantes de cet hiver.

CONCERT DE M. SQUIRES—M. HENRY SQUIRES donne ce soir, dans la salle des Odd-Fellows, son dernier concert. Il sera secondé par les artistes qui lui ont prêté leur concours aux deux premières soirées.

LIBRAIRIE DE PAYA.—Il vient d'être reçu et déballé à cette librairie, 56 rue de Chartres, un choix d'excellents livres dans tous les genres que nous recommandons au public. Voir aux annonces.

BAL DE LA NOUVELLE SOCIETE LUSITANE.—La nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance donne lundi prochain, à l'Odd-Fellows' Hall, un grand bal paré. Nos remerciements aux directeurs pour les gracieuses invitations qu'ils nous ont adressées.

GRANDE LOGE DE LA LOUISIANE.—On verra aux annonces que les officiers et les membres de la grande loge maçonnique de la Louisiane sont invités à se réunir lundi prochain, 13 du courant, à 6 heures du soir, dans la salle de la grande loge.

Une apparition.

M. Robert D. Owen, fils du célèbre socialiste anglais Robert Owen, et ministre des Etats-Unis à Naples, vient de publier un ouvrage intitulé *Foot falls on the boundaries of another world*, dont M. THOMAS L. WHITE, libraire, rue du Canal, a reçu plusieurs exemplaires. C'est une collection de faits relatifs à l'existence future ou à notre nature spirituelle, et qui ont paru suffisamment authentiques à l'auteur pour être présentés à la considération des hommes sérieux. Nous empruntons à ce livre curieux le récit (traduit par notre confrère de la *Revue de l'Ouest*) qu'on va lire:

Il se trouvait en l'année 1845, et il se trouve encore dans la Livonie, à environ trente-six milles de Riga et à un mille et demi de la petite ville de Wolmar, une institution fort renommée pour l'éducation des jeunes filles, et qui porte le nom de "Pensionnat de Neuwelcke." Cette maison est placée sous la surintendance de directeurs moraves, dont le directeur, à l'époque dont nous parlons, se nommait Buch.

Il y avait, cette année là, quarante-deux jeunes demoiselles en pension dans cet établissement, elles étaient presque toutes de nobles familles livoniennes. Parmi elles se trouvait Mlle Julie, fille du baron de Guldenstubbé, alors âgée de treize ans.

Au nombre des institutrices était alors Mlle Emilie Sagée, de Dijon, France. Elle avait le type du nord: c'était une blonde au teint très blanc, aux yeux bleu pâle, aux cheveux châtain, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne et très mince. Elle était d'un caractère aimable, tranquille et doux, mais d'une disposition inquiète et d'un tempérament quelque peu nerveux et irritable. Sa santé était généralement bonne, et pendant un séjour d'un an et demi qu'elle fit comme institutrice à Neuwelcke, elle n'eut qu'une ou deux légères indispositions. Elle était intelligente et accomplie, les directeurs pendant toute la durée de son séjour, furent parfaitement satisfaits de sa conduite, de son travail et de ses talents. Elle avait alors trente deux ans.

Peu de semaines après l'arrivée de Mlle Sagée, des bruits singuliers circulèrent parmi les élèves. Demandait-on par hasard où elle se trouvait, une des jeunes filles répondait qu'on l'avait vue dans telle chambre, alors une autre disait: "Oh, non! elle ne peut pas être là, car je viens de la rencontrer dans l'escalier."

D'abord, on pensait que c'était seulement une erreur de la part des élèves, mais comme la chose se renouvelait souvent, elles commencèrent à la trouver bien singulière, et finirent par en parler aux autres institutrices. Que les maîtresses passent ou non trouver des explications, mais aux jeunes filles que ce n'était qu'une imagination, et leur ordonnèrent de ne plus faire attention.

Mais, après un certain temps, des faits bien plus extraordinaires et qu'on ne pouvait attribuer à l'imagination, commencèrent à se manifester.

Un jour, Mlle Sagée donnait une leçon à une classe de treize jeunes filles, parmi lesquelles se trouvait Mlle de Guldenstubbé, elle démontrait une proposition en écrivant avec de la craie sur un tableau. Pendant qu'elle était ainsi occupée, toutes les élèves la regardaient, elles virent, à leur stupéfaction et terreur, deux Mlle Sagée, l'une à côté de l'autre. Elles étaient exactement semblables et faisaient les mêmes mouvements, seulement, la personne réelle tenait dans sa main un morceau de craie et écrivait, tandis que l'autre n'en avait pas et imitait seulement les mouvements de la première.

Cet événement produisit une grande sensation dans l'établissement. Un interrogatoire nous fit savoir aussitôt que chacune des treize jeunes filles de la classe avait vu la seconde figure, et que toutes s'accordaient parfaitement dans la description qu'elles donnaient de son apparence et de ses mouvements.

Peu de temps après, une des élèves, Mlle Antoinette de W[illegible], ayant obtenu la permission d'assister à une fête champêtre dans le voisinage, et elle s'occupait à terminer sa toilette, Mlle Sagée, ayant obligeamment offert ses services et commencé à attacher sa robe par derrière, la jeune fille se retourna par hasard vers un miroir, et vit deux Mlle Sagée qui agrafaient. Cette apparition soudaine lui causa une telle peur qu'elle s'évanouit.

Des mois se passèrent et de semblables phénomènes se produisirent. Quelquefois, à dîner, la seconde figure paraissait debout derrière la chaise de l'institutrice, imitant ses mouvements pendant qu'elle mangeait, seulement, elle ne tenait ni couteau ni fourchette et ne mangeait réellement rien. Toutes les élèves et les domestiques qui servaient à table, furent témoins de ce fait.

Ce n'était que rarement, toutefois, que la figure fantastique imitait les mouvements de la personne véritable. Quelquefois, lorsque l'institutrice quittait une chaise, la figure paraissait y être assise.

Un jour que Mlle Sagée était retenue au lit par une attaque de grippe, Mlle de Wrangel la jeune fille lui faisait la lecture. Tout à coup l'institutrice se roidit et pâlit, et comme elle paraissait sur le point de s'évanouir, la jeune fille alarmée lui demanda si elle se trouvait plus mal, elle répondit que non, mais d'une voix faible et languissante. Peu de secondes après, Mlle de Wrangel, en se retournant, vit parfaitement l'image de Mlle Sagée qui se promenait çà et là dans la chambre. Cette fois, la jeune fille eut assez d'empire sur elle-même pour rester calme et ne faire aucune observation à la malade. Peu après, elle descendit très pâle, et raconta ce qu'elle venait de voir.

Un jour, tous les jeunes filles de l'établissement, au nombre de quarante deux, se trouvaient réunies dans une même salle, et étaient occupées à broder. C'était une grande salle, au rez-de-chaussée du principal bâtiment, et qui avait quatre grandes fenêtres ou plutôt quatre portes vitrées donnant sur un jardin. Il y avait une grande table au milieu de la chambre, et c'est là que se réunissaient les différentes classes pour travailler à l'aiguille.

Cette fois, toutes les jeunes demoiselles étaient assises autour de la table et pouvaient, d'où elles étaient, voir ce qui se passait dans le jardin. Tout en travaillant, elles virent Mlle Sagée occupée à cueillir des fleurs qu'elle aimait beaucoup. A la tête de la table, assise dans un fauteuil de maroquin vert, se trouvait une autre institutrice, chargée des élèves. Après un certain temps, cette dame quitta la salle, et le fauteuil demeura vide. Il ne resta ainsi que peu de temps, car tout à coup Mlle Sagée y parut assise. Les jeunes filles regardèrent aussitôt dans le jardin et la virent encore là, occupée de la même manière qu'auparavant, seulement, elles remarquèrent qu'elle avançait très lentement et d'une façon languissante, comme une personne épuisée. Elles regardèrent de nouveau le fauteuil et virent là l'autre Mlle Sagée, assise silencieuse et sans mouvement, mais ayant l'air si palpable et si naturel que si elles n'avaient vu la personne réelle dans le jardin, et si elles n'avaient su que l'image assise dans le fauteuil s'y trouvait sans être entrée dans la salle, elles eussent cru que c'était l'institutrice elle-même.

Certaines que ce n'était pas une personne véritable, et s'étant familiarisées avec cet étrange phénomène, deux des plus hardies s'approchèrent et essayèrent de toucher l'apparition. Elles assurèrent avoir rencontré une légère résistance, comparable à celle que pourrait offrir de la mousseline très fine ou du crêpe. Une d'elles passa alors devant le fauteuil et traversa même une partie de l'être fantastique, qui conserva son apparence pendant quelque temps. Enfin il disparut graduellement, et alors on remarqua que Mlle Sagée reprit, avec son activité habituelle, son occupation de cueillir des fleurs. Chacune des quarante deux élèves vit la même figure de la même manière.

Quelques-unes des jeunes filles demandèrent plus tard à Mlle Sagée si elle n'avait éprouvé aucune sensation particulière dans cette circonstance. Elle répondit qu'elle se rappelait seulement que, levant les yeux par hasard et voyant le fauteuil resté vide, elle s'était dit: "Je suis fâchée que cette maîtresse soit sortie, les élèves vont certainement perdre leur temps et faire quelques malices."

Ce phénomène se reproduisit avec diverses modifications pendant tout le temps que Mlle Sagée demeura comme institutrice à Neuwelcke, c'est-à-dire pendant une partie des années 1845 et 1846. Il se manifestait surtout lorsqu'elle s'occupait très sérieusement de quelque chose. On remarquait chaque fois que plus l'apparition semblait distincte et matérielle, plus la personne vivante offrait de rigidité et de langueur dans son aspect: et à mesure que l'apparition s'évanouissait, la personne réelle reprenait ses forces.

Mlle Sagée elle-même ne s'apercevait aucunement du phénomène et elle n'en avait eu connaissance que par les rapports des autres personnes. Elle n'avait jamais vu l'apparition et ne paraissait pas sentir l'apathie qui l'envahissait et dont les autres s'apercevaient.

Dans les dix huit mois pendant lesquels la personne de qui je tiens ces faits eut occasion d'observer ce phénomène, elle n'entendit jamais dire que l'apparition se fût manifestée à une distance considérable de l'institutrice. Quelquefois, pendant leurs promenades, elle se présentait, mais à une petite distance, et le plus souvent cela arrivait dans la maison.

On pense bien qu'un phénomène aussi extraordinaire ne pouvait continuer à se produire pendant plus d'un an dans une telle institution sans lui faire du tort. Dès qu'il fut prouvé, après la double apparition de Mlle Sagée devant la classe et plus tard devant toutes les élèves, que ce n'était pas le fruit de l'imagination, la chose vint aux oreilles des parents. Quelques-unes des plus timides parmi les jeunes filles montraient beaucoup de frayeur chaque fois qu'une chose aussi merveilleuse et aussi inexplicable se renouvelait. Lorsqu'elles allaient passer des jours de congé chez leurs parents, il y en avait toujours quelques-unes qui ne revenaient pas. Quoiqu'on n'en dit pas le véritable motif aux directeurs, ils le devinaient aisément. Néanmoins, comme c'étaient des hommes justes et consciencieux, et qu'ils ne voulaient pas priver une aussi bonne institutrice de sa place en raison d'une singularité sur laquelle elle ne pouvait rien, ils persévérèrent à la garder, jusqu'à ce que le nombre des élèves fût réduit de quarante-deux à douze. Alors il fut évident qu'il faudrait sacrifier l'établissement ou l'institutrice, et les directeurs se décidèrent avec beaucoup de peine et de regrets à renvoyer Mlle Sagée.

La pauvre fille était au désespoir. Mlle de Guldenstubbé l'entendit s'écrier: "Ah! la dix-neuvième fois! C'est bien dur pour moi!" Lorsqu'on lui demanda ce que voulait dire cette exclamation, elle répondit avec répugnance qu'avant son séjour à Neuwelcke, elle avait été institutrice dans dix-huit établissements différents depuis l'âge de seize ans, et qu'à cause de cet étrange phénomène, elle avait successivement perdu toutes ses places. Cependant, comme les personnes qui l'avaient employée étaient parfaitement satisfaites sous tous les rapports, Mlle Sagée avait toujours obtenu de bons certificats relativement à sa conduite et à ses talents.

Lorsqu'elle quitta Neuwelcke, elle alla demeurer avec une belle-sœur qui avait plusieurs enfants. Le phénomène la poursuivit jusque là, et des enfants de trois ou quatre ans, qui l'avaient remarqué, disaient qu'ils voyaient deux tantes Emilie.

Plus tard, elle partit pour l'intérieur de la Russie, et Mlle de Guldenstubbé la perdit de vue entièrement. Cette demoiselle ne put me dire si ce phénomène s'était manifesté pendant l'enfance de Mlle Sagée; ni si on en avait eu d'autre exemple dans sa famille.

Je tiens ces faits de Mlle Guldenstubbé elle-même, et elle m'a obligeamment donné la permission de les publier. Elle demeura à Neuwelcke pendant tout le séjour de Mlle Sagée; par conséquent personne n'aurait pu mieux observer ce phénomène dans tous ses détails.

TEMOIGNAGES AMERICAINS,

Extrait du Pittsburgh United Presbyterian.

Nous avons fait l'essai de l'Amer de Hostetter pour la dyspepsie. Nous pouvons en parler favorablement, et n'hésitons pas à le recommander à ceux qui souffrent du même mal.

Extrait du Pittsburgh Post, du 27 août 1858.

AMER DE HOSTETTER.—Cet Amer est justement célèbre aux Etats-Unis; c'est un remède souverain pour les dérangements d'estomac. Le fait que MM. Hostetter & Smith en expédient une immense quantité pour toutes les parties du pays, en est une preuve suffisante.

Extrait du Pittsburgh Gazette du 16 août 1858.

L'expérience donne des connaissances, et quoique nous nous soyons peu occupés jusqu'ici de préparations, nous devons dire que l'Amer de Hostetter nous a guéris de la dyspepsie en très peu de temps. 8 fév—6t

Arrêtez cette affreuse toux.

Combien il est douloureux d'entendre, en passant dans la rue, la toux bruyante de quelqu'un! Notre premier sentiment est de plaindre le malade et nous espérons ensuite qu'il n'ignore pas l'efficacité du

Sirop de cerises sauvages et de goudron, du Dr Davis.

Suit-il qu'il peut être soulagé immédiatement? Suit-il que ce n'est pas duquel il pense à fournir à la science un remède souverain? Compagnon de voyage, demandez sans retard le

Sirop de cerises et de goudron.

Avec lui, passent des craintes de la consomption et des bronches. Le meilleur remède sera dans sa maison. Rappelez-vous le Sirop de cerises sauvages et de goudron de Davis.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres. 8 fév—6t 10

Pour conserver et embellir les cheveux.

La seule préparation qui fortifie et embellisse les cheveux, c'est la Crème de Phalon & Son. Nous la recommandons à tout le monde.

Les MM PHALON ont des centaines de lettres de ceux qui ont employé le Crème et en reçoivent journellement d'autres de toutes les parties du pays. La réputation des MM. Phalon est d'ailleurs une garantie suffisante. Boston Post.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. Et par G. N. Morrison & Co, E. E. Wheelock, Woodman & Bennett, C. H. Slocumb & Co. 6 fév—6t 10

Pas de guérison, pas de paiement.

Composé Chimique du Dr. Stephens pour les fièvres et frissons.

Tout remède présenté au public, après que la Faculté l'a approuvé, doit être considéré comme bon. Ce remède a reçu l'approbation de tous les médecins, mais pour prouver le fait, nous publions la lettre suivante du Dr S. D. Price, en prouve le public de la lire:

Deliaie, Mo., Novembre 1858.

A M. William Y. Blow, à St-Louis, Mo.

Mon cher monsieur—Permettez-moi de vous dire que j'ai une entière confiance dans le Composé du Dr. Thos. L. Stephens, pour la fièvre et frisson. Je m'en sers et en ai beaucoup vendu depuis un an. Chaque bouteille a opéré une guérison quand on a suivi la prescription. Je n'ai de vous ce que la toute certitude, je ne pourrais pas en dire autant.

Les témoignages de ce genre n'ont pas besoin de commentaires.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres. 6 fév—6 6 3m

AVEZ-VOUS LA DYSPEPSIE? Ayez recours aux Pilules Toniques de Hillsus qui vont soulageront sur-le-champ. L'effet en est tout particulier. C'est un précieux remède dans les familles pour les maux de tête, la constipation et une triste langueur de l'estomac. Voyez le "Guide to Health." A vendre par B. L. FAHNESTOCK & CO., droguistes en gros, 60 Wood street, Pittsburgh. A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale, Nos 21 et 151 rue de Chartres. 6 fév—6 3 m

GARE AUX IMITATIONS.

L'EMAIL DE GORGE, LA TOUX, LA CONSOMPTION, des douleurs dans différentes parties du corps, sont les conséquences du rhume.

Les pilules indiennes végétales de Wright,

sont un excellent remède pour qu'elles chassent les humeurs du corps facilement et sûrement. Toute à ces de ses pilules procurent le bien-être, et dans certains cas de leur effet ont été seul d'un prix du premier au liquide. Elles ont été employées dans un très grand nombre d'occasions, ont eu toujours eu les effets les plus satisfaisants.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. 6 fév—6 10

Bureau du Grand Secrétaire de la Grand' Loge de l'Etat de la Louisiane, Nlle Orléans, 10 février 1860.

Les officiers, les membres et les représentants de la T. R. GRANDE LOGE DES MAÇONS LIBRES ET ACCEPTÉS de l'Etat de la Louisiane, sont priés d'assister à la séance Grande communication annuelle qui aura lieu LUNDI, 13 février 1860, à six heures du soir, dans la salle de la Grand' Loge, à l'encoignure des rues St Charles et Perdido. Par ordre du Très Vénérable SAMUEL M. TODD, Grand Maître. Attest, SAML. G. RISK, Grand Secrétaire. 10 fév—3t

AVIS.

JAMES GRINEY devant payer son billet hypothécaire de $ 75, en date du 21 janvier 1858 et payable à 24 mois de date, prie le porteur dudit billet de se présenter et le réclamer chez M. John Culbertson. 10 fév—6t

Coutellerie Rodgers & Sons.

NOUS avons reçu notre assortiment de COUTELLERIE de la fameuse fabrique RODGERS & SONS de SHEFFIELD, qui comprend les articles suivants: [illegible]. Nous engageons les marchands de la ville et surtout ceux de l'intérieur à s'adresser à nous pour de COUTELLERIE qu'ils ont jusqu'à présent dans notre magasin en ville à vendre à des prix modérés. ROUSSET & GENIN, 31, rue du Canal près Chartres. 10 fév

LIBRAIRIE PAYA,

56 rue de Chartres.

REÇU par le steamship de Solo: Maurice Sand, Masques et Bouffons, avec de belles gravures coloriées, dessin et texte par M. Sand. Michelet: La Femme. Lettres de A. Lacan, Campagne de Piémont et de Lombardie en 1859, illustrées de gravures sur acier. J. Reynaud, Extraits contemporains. Max V. Collet, Rome. Monselet, Les oubliés et les dédaignés. Alex. Dumas, La vie au désert—Charles le Téméraire. L. Gozlan: Paris et Paris. Galoppe d'Onquaire: Le diable boiteux au village. Henry Murger, Le sabot rouge, Madame Olympe. Léon Gozlan, Aventures Nautiques. Elie Berthet: Le roi des Ménétriers. Auguste Ricard, Dettes de cœur. E. Gourdin, Louise. V. de Forville: Le concerto de l'an vii. Ferdinand Ferny, le docteur américain, Souvenir d'un médecin à Champ Boury, Chevrolle. A. Dumas, fils: Un père prodigue—comédie en 5 actes. Paul Meurice: Le roi de Bohème et ses sept châteaux, drame. Belot et Villetard: Le testament de César Girodot, comédie. Journaux: Le Magasin de librairie, Le Monte Christo, Le Journal pour rire, Théâtre contemporain, &c. &c. 10,000 brochures illustrées de Dumas, Sue, Soulié, P. de Kock, Paul Féval, &c., &c. 10 fév

EN magasin: 50 barriques vin de Bordeaux, cour la mille; 10 barriques vin blanc Haut Sauternes; 35 barils do; 75 caisses vin blanc Haut Sauternes; 50 do do haut Barsac; 150 do do Cantenac; 25 do do St-Estèphe; 100 do do St-Julien en bouteilles et 1/2 bout.; 25 do do de Pauillac; 20 paniers champagne crème de Bouzy; 25 do do de Félix Barthe & Co; 25 do do en 1/2 bout. de Jacquesson & Son; 75 caisses muscat de Frontignan. A vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 10 fév

VINS de Catalogne! Porto et Malloreu: 100 demi-pipes vin de Catalogne dit Villanera très cuite. 50 barils vin de Porto, qualité supérieure. 8 demi-pipes Mallorca supérieur. A vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St Philippe. 10 fév

ABSINTHE! Kirsch! Punch au rhum! cassis et Vermouth. 25 caisses absinthe E. Pernod; 20 do do Richard Muller; 24 do do E. F. Boyer; 20 do do C. Lécoultre; 30 do kirsch de Richard & Muller; 15 do extrait punch au rhum; 25 do cassis du Mont-d'Or; 75 do vermouth N. Prat très clair. A vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 10 fév

CONSERVES—En débarquement des navires Regulus et John Merrick: 600 1/2 boîtes truffes du Périgord; 500 1/2 do petits pois; 400 1/4 do pâtés truffés et galantine; 150 1/2 do rougets à l'huile; 500 1/2 do maquereaux à l'huile; 100 1/2 do lamproie; 250 1/2 do homard, saumon, thon, et saumon à l'huile; 250 1/2 do sardines truffées; 150 1/2 do thon à l'huile; 200 1/2 do câpres à l'huile; 600 1/2 do champignons. A vendre par DUNTZE & CO, Encoignure Royale et Conti. 10 fév

SEL—2,100 sacs gros sel, en débarquement du navire Harvey Birch, arrivé de Liverpool. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 10 fév

CIDRE—300 caisses cidre champagne. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas. 10 fév

AMER DE HOSTETTER—500 caisses, en débarquement et à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 & 79, rue Tchoupitoulas. 10 jv

CHANDELLES STAR—400 caisses, à vendre par J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 10 fév

PAINS DE SUCRE—Marque Lovering: 50 caisses. A vendre par J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 10 fév

TABAC A PRISER—1 000 caisses, marques Garrett Goodman et Lorillard, à vendre par J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 10 fév

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—300 caisses fruits au jus assortis; 100 caisses fruits à l'eau-de-vie; 200 do cerises à l'eau-de-vie, à vendre par LANATA Frères, 9 et 11 rue Jefferson. 10 fév

FROMAGES—200 caisses fromage de Hollande; 100 fromages Pale Grasse; 12 boucauts gruyère suisse, à vendre par LANATA Frères, 9 et 11 rue Jefferson. 10 fév

VERMOUTH, Absinthe, Liqueurs—1000 caisses vermouth, Noilly Prat; 100 caisses absinthe suisse, E Pernod; 100 do absinthe, Terrin & Lecoultre; 100 do C F Berger; 200 do cassis, punch au rhum; 100 do marasquin d'Italie, à vendre par LANATA Frères, 9 et 11, Jefferson. 10 fév

RAISINS—200 caisses Layers; 200 caisses M R; 300 demi-caisses M R; 300 quart-caisses M R, à vendre par LANATA Frères, 9 et 11, Jefferson. 10 fév

CHAMPAGNE—200 paniers Heidsieck piper; 300 paniers Ledermiller &c; 100 caisses vin d'Asti, à vendre par LANATA Frères, 9 et 11, Jefferson.

ATTENTION.

VENTE A CREDIT.

Bottes, souliers, habillements, chapeaux, chemises blanches, etc—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes et souliers, chapeaux, habillements, chemises, etc., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lesassont, No 69 rue de Chartres.—Conditions à la vente.

Le shérif d'Orléans procédera aujourd'hui à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, à la vente aux enchères publiques des goélettes Télémaque et Biloxi, et à 4 1/2 heures P. M., en son magasin situé rue Jefferson, No 23, 2me District, d'un lot de meubles, &c. Voir aux avis.

Les marchands de groceries et de cigares d'Allemagne, trouveront leur intérêt à assister à la vente que fait M. D. E. Morphy, encanteur, ce matin, au magasin de MM. Mayer & Bro., No 51, rue Tchoupitoulas.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

ASAMBLEA GENERAL EXTRAORDINARIA.

LOS miembros que la componen se reunirán el Viernes 10 del corriente, á las 7 de la tarde, en la Sala de la Perfecta Union, calle Rampart entre San Philippe y Dumaine á petición de varios socios y arreglado á la constitución del artículo 3o sección 2o de nuestra sociedad. De orden del Señor Presidente, C. DE MONASTERIO, Secretario. 8fev—3t

SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA.

HABIENDO sido nombradas las comisiones de sanidad, que deben actuar hasta Mayo próximo, se publica para conocimiento de los socios, los nombres y residencias de los miembros.

PRIMER DISTRICTO: 1ro Vice-Presidente: Dn. J. M. Augero, calle Poitoin, no 6. Simeon Garriga, esquina Poydras y Levee. Tomas Jurda, esquina Gravier y Philippa.

SEGUNDO DISTRICTO: 2do Vice-Presidente: Dn. Angel Martin, calle St-Anne, no 41. Pascual Ugarte, calle St-Louis, no 51. Soledad Pasenol, calle St-Felipe, no 71.

TERCERO DISTRICTO: Recaudador: Dn. Sebastián Moreno, calle Craps, no 430. Leon [illegible], calle Craps, no 430. Manuel Díaz, calle d'Amour, no 377.

ARGEL: Dn. Gregorio Cablens. Nueva Orleans, febrero 3 de 1860. F. DE FUENTES, Secret. Tesorero. 5fev—5

ATTENTION!

3me Compagnie des Chasseurs à pied de la Louisiane.

Les membres de cette Compagnie sont priés de se rendre VENDREDI, 10 courant, à 8 heures du soir, rue Toulouse No 22. ED DE RRIVE, Jr. E. N. GANUCHEAU, EUG. STAES. 8fev—2

AVIS SPECIAL.

Bataillon des Chasseurs à pied de la Louisiane.

3ME COMPAGNIE.

Les membres de la 3me Compagnie se réuniront le Vendredi, 10 courant, à 8 heures, P. M., rue Toulouse, No 22, pour élire un officier, et en outre pour certaines affaires importantes. Le comité d'organisation, E. DURRIVE, E. GANUCHEAU, E. STAES. Nlle-Orléans, le 8 février 1860. 9fev—2t

POUDRE à canon.—500 Colis assortis de l'Orange Powder Co., à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 10fev

CIGARES.—800 Colis des marques suivantes: Vous Growers Co., de différents vendrages; L. de Berton, 1860, V. Lenson, 1858, Castillo los, 1858, Rispote, l'Indiana & Cox, Avon. Seignore, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

SODA ASH.—150 barriques en magasin et en débarquement, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 10fev

BICARBONATE DE SOUDE.—500 barillets en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 10fev

INDIGO.—25 suroms Indigo de Caracas, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, No 26, rue de la Vieille Levée. 10fev

LE public est prévenu qu'un certificat (No 6013) de dépôt de vingt actions (100 chacune) de la Banque de l'Etat de la Louisiane, émis le 3 juin 1851, en faveur de François Busch, décédé, représenté actuellement par Mme veuve Joséphine Jourdan et ses enfants mineurs, Marie Françoise Buscail et Henri Buscail qui ont été mis en possession de ses biens, par décret de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 27 mars 1857—a été perdu ou égaré, et qu'une demande d'émission d'un nouveau certificat en remplacement de celui qui est ci-dessus décrit a été dûment adressée à la Banque de l'Etat de la Louisiane. D. B. ST AMAND, agent. Nlle-Orléans, 30 décembre 1859. 2 jan—6m

Un garçon dans une pharmacie, d'un jeune homme, connaissant bien l'anglais et le français, pour servir à la vente dans une pharmacie. Il sera tenu être bien recommandé. On préferera quelqu'un qui ait déjà été employé dans ce genre d'affaires, et qui parle l'allemand. S'adresser à ce bureau.

VACCIN DENTAIRE,

récemment importé de France.

INOCULATION, sans douleur, d'un vaccin préservant pour toujours les maux de dents et prévenant pour la vie cette maladie chez les personnes qui n'en sont pas encore atteintes. Drs BEAUREGARD & ROUAY, Chirurgiens Dentistes, 162 rue Royale. 5fev

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX.

Grand choix nouveau de

PAPIERS PEINTS,

Bordures, Ciels de lits, Devant de cheminées, Décors, &c. &c. A vendre par HENRY HABERT, 140 rue de Chartres, entre Conti et St Louis. *Entreprend la pose du papier.* 6fv

CIGARES FINS DE LA HAVANE.

LES soussignés ont reçu par les arrivages, ont en magasin et offrent de vendre aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques suivantes: Partagas, Cabañas, Figaro, Lafayette, Intimidad, Figaro, Londres, Demier, Toreno, Ingenuidad, Sol, Washington, Meridianas, Nicotianas, Cazadores, Sol, etc. Nous recevons régulièrement ce des nouveautés. GUMA & MASICH, No 39, rue Tchoupitoulas. 6fev

SUCRE DE LA HAVANE.

100 caisses sucre de la Havane, qualité de choix, reçues par le brick Lyons et à vendre par GUMA & MASICH, No 39, rue Tchoupitoulas. 4fev

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 6 février 1860.

LUNDI 21 du mois dernier, à une assemblée des actionnaires de cette Banque, ont été élus Directeurs de cette Institution pour l'année: L. F. Generes, John Turnbull, Jas. Montgomery, Felix Labatut, H. B. Buckner, Ambrose Lanfear, Edwd. Chapman, Edward Sells, C. Roselius, Aug. Montgomery, Henry Shepherd, C. H. Slocomb, E. M. Davis. Et, aujourd'hui, à une assemblée des Directeurs, M. R. M. Davis a été dûment élu Président. EDWD. CHAPMAN, Caissier par intérim. 7fev—3t

Bureau de la Compagnie du Good Intent Tow Boat.

Nlle Orléans, 4 février 1860.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'une assemblée aura lieu au bureau de la Compagnie, No 2, Bâtisses Marigny, JEUDI, 12 avril prochain, à 5 heures P. M., dans le but de faire un changement à la charte de la Compagnie, qui concerne le nombre des directeurs et le Comité de Contrôle. Les actionnaires pourront en prendre connaissance à quelque époque que ce soit, au bureau du secrétaire. DAVID STICKNEY, secrétaire. 4fev—1jua12av

AVIS.

LE public est respectueusement informé que toutes les licences sur les professions et métiers sur les charrettes, drays, cabs, fiacres, voitures (publiques et privées) et autres véhicules, seront maintenant perçues par les collecteurs, et que l'Avocat de la ville, à la demande du Contrôleur, poursuivra les délinquants. ADAM GIFFEN, Trésorier de la ville. 31 jan—jus 20

Vêtements d'hiver!!

Grand assortiment de Marchandises d'hiver.

DUGUY, SAULET & CO,

36, RUE DE CHARTRES.

NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment complet de vêtements d'hiver, POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS, que nous offrons à vendre à des très bas prix. Nous invitons nos pratiques, ainsi que le public en général à venir examiner nos marchandises avant de faire emplette ailleurs. DUGUY, SAULET & CO, 36, rue de Chartres, entre Douane et Bienville. 2nov 1f

A vendre pour cause de départ.

UNE BOULANGERIE bien achalandée, connue sous le nom de Boulangerie G. Morvans, située No 204 rue Tchoupitoulas, au-dessus du marché Ste-Marie. On y manipule tous les jours de 12 à 15 bbls. de farine en pain, biscuits et biscuits. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 8fev 1f

NEW-YORK.

Hôtel de l'Amérique du Sud,

537, Houston Street, près Broadway, 537. (AUTREFOIS 43 WALKER STREET).

M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes), ayant dans cette maison par la Nlle-Orléans ou il a laissé de nombreux amis, tient à New-York, au centre des affaires, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par la bonne table, le confort des appartements et l'exactitude du service. Un restaurant est attaché à l'hôtel, MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure. 6 fév—6m

Machine à chocolat à louer.

A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE A CHOCOLAT mue par un manège. S'adresser, pour en traiter, rue Quartier, No 35. 7fev—1f

Nouvelles Chansons Maçonniques,

Par le F∴ G∴ A∴ MONTMAIN.

EN VENTE:

Chez Vor Hébert & Cie, 149, rue de Chartres.

Prix: 25 Cents.

EN magasin et à vendre par les soussignés: 35 barriques vin rouge pour familles; 10 barriques vin Bugaud; 40 caisses vin rouge St-Julien, Ch. Belair, Ch. Margaux, Cos, Destournel & Co.; 40 caisses fruits au jus assortis; 60 fruits à l'eau-de-vie assortis; 25 prunes et abricots à l'eau-de-vie; 100 cassis du Mont-d'Or et en verre; 25 vermouth de Noilly, Pratt & Co.; 400 paniers huile Plagnol (de 24 et 12 onces); 200 caisses olive anchois, câpres et variantes; 150 savon; 2000 Dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons; 100 caisses bouteilles à Madère, Porto &c. A vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis. 11janv

GRAINES D'AVOINE de l'Ile du prince Edward—2000 boisseaux actuellement en débarquement du navire Missouri, et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, F. A. GONZALES, No 11, Front Levee, près Bienville. 17jv

POIS DE VACHES (cow peas) pour planter—100 sacs de pois frais en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11, Front Levee, près Bienville. 17jv

BLÉ, seigle, galettes de graines de lin, sel de rocher, à vendre par F. A. GONZALES, No. 11 Front Levée. 17jv

A vendre par les soussignés: 100 barriques de vins vieux de divers crus; 100 do do de vin ordinaire.

Vins en caisse.

De Lagrange Médoc, 2 ans de bouteille; Du Grand Puy à Pauillac, 2 ans de bouteille; De Saint Emilion, 2 ans de bouteille; De Brown à Cantenac 2 ans de bouteille; De Sauterne vieux, 2 ans de bouteille; De Barsac vieux, 3 ans de bouteille; De Pauzette vieux, 3 ans de bouteille; De la Côte Rôtie 3 ans de bouteille.

Vins de Champagne.

Du Duc de Montebello, expédié par lui-même aux consignés. De Charles Bulidot, à Rheims; Absinthe suisse et cognac de Saint Onge. Chez LAFFITTE & DEFFAROF, Rue Royale no 153, entre Toulouse et Saint Pierre. 7 fév

POMMES DE TERRE—500 barils pink eyes de Boston, en débarquement du navire Harrisburg. FEVES—300 barils fèves blanches et fèves rouges, en débarquement et en magasin. FRUITS SECS—300 caisses et sacs pêches et pommes de choix. BEURRE—32 frequins Goshen de choix, en débarquement du steamship De Soto et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30 (ci-devant 14) rue Poydras. 9fev

DIVERS—En débarquement du navire Regulus: Cognac, 30 1/4 Otard Dupuy & Co. Vin rouge, 6 barriques St-Emilion vieux. Vin blanc, 30 barils Sauterne supérieur. Sardines, 150 caisses 1/2 boîtes Rondeaut. Vin rouge, 30 barriques ordinaire. Du do 15 Lacompte & Co. Prunes, 150 caisses en bocaux, 1 doux chaque. A vendre par E. D. GRATIAA & Co, No 35, rue de la Douane. 17 fv

Colonie d'Eureka.

AVIS est donné à tous les acquéreurs de terres à la COLONIE D'EUREKA (OZULUAMA, TAMPICO), que les co-propriétaires de la ferme de la cofradía (Hacienda de Cofradía) par acte du 25 août dernier, ont ratifié les engagements qu'ils avaient pris envers les émigrants à la dite colonie d'Eureka. Les propriétaires de titres, de même que tous ceux qui veulent aller s'établir à cette colonie, peuvent avoir des copies de ce contrat, à la grocerie située encoignure Bagatelle et Urquhart, et pour leur transport au dit lieu, ils sont avertis que MM. Goldenbow et Lespare, rue du Camp, No 70, mettront à leur disposition des bâtiments propres au transport des familles, aux conditions les plus libérales pour le fret et le passage. Nlle-Orléans, 3 février 1860. 4fev—4 6 S 10v 4c

A VENDRE—L'habitation Oakland située dans le chenal de la Fausse Rivière, Paroisse de la Pointe Coupée, contenant 1280 acres dont 600 sont en culture et susceptibles de produire 400 balles de coton. Ensemble, 73 nègres parmi lesquels il y a 15 travailleurs dont trois sont des artisans de prix. Toutes les parties de la terre sont hautes, à l'abri des inondations et l'on pourrait en faire, à peu de frais, une magnifique habitation sucrière. S'adresser à McCerren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terres. 4fev

Dissolution de Société.

PAR suite du décès de M. Jean Baptiste Plauché, la Société de commerce établie en cette ville sous la raison de J. B. Plauché & Cie, et composée du dit sieur J. B. Plauché et de sa fille Jean Baptiste Plauché, junior, et Barthélemy Ovide Plauché, est dissoute depuis le 2 janvier dernier et la liquidation en sera faite par les associés survivants. Nouvelle-Orléans le 1er février 1860. J. B. PLAUCHÉ, Jr. B. O. PLAUCHÉ. 1fev—1m

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de J. B. Plauché & Cie, qui continuera le même genre d'affaires que la maison dont la dissolution est ci-dessus mentionnée. Nouvelle-Orléans, le 1er février 1860. J. B. PLAUCHÉ, Jr. B. O. PLAUCHÉ. 1fev—1m

31 janvier 1860.

LA maison ALFRED ST-MARC & Co. est dissoute à partir du 31 décembre 1859. Alfred St-Marc reste seul chargé de la liquidation des anciennes affaires. ALFRED ST-MARC. ERNEST ST-MARC.

31 janvier 1860.

ALFRED ST-MARC prend la suite des affaires, rue de Chartres, no 35 (ancien 61) au premier. ALFRED ST-MARC.

ERNEST ST-MARC s'associe avec son père E. C. ST-MARC, et prend la suite des affaires de la maison Alfred St-Marc & Co à SAN ANTONIO, Texas. ERNEST ST-MARC, ST-MARC, père. 4fev—3f

Nouvelle-Orléans 31 janvier 1860.

PAR consentement mutuel et en raison du prochain départ pour l'Europe de G. Ducatel, jr., la Société qui existait entre M. Olympe et M. O. Ducatel, jr., est dissoute à partir de ce jour. Mme Olympe suivra seule et sous son nom, les affaires de la liquidation. OLYMPE BOISSE, GERMAIN DUCATEL, Jr. 1fev—1m

A PARTIR du 20 janvier 1860, la société H. VINCHON & Co, formée pour l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de Restaurant des Amis, rue St-Philippe, est dissoute d'un commun accord. Le sieur Philippe Forget reste seul possesseur de l'établissement et continuera le même genre d'affaires; il acquitte de la part du public et de ses anciens patronage. 1er fev—1m

AVIS.

LA société existant dans cette ville sous la raison de NUMA LACOSTE & Co, a été dissoute d'un commun accord, suivant acte passé devant Amédée Ducatel, notaire public, le 24 janvier 1860. NUMA LACOSTE, CAMILLE LACOSTE, L. F. DELUZAIN. 1er février—15

LE soussigné reste seul chargé de la liquidation de la maison Numa Lacoste & Co, et continuera le même genre d'affaires à leur ancien local, rue Royale No 113. 1er février—15 L. F. DELUZAIN

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de CUCULLU & JULIAN, pour faire le commerce des produits du Nord et de l'Ouest, comme successeurs de A. Chapard & Co. O. CUCULLU, A. O. JULIAN. Nlle-Orléans, 1er février 1860. 1fev

Les planteurs et les facteurs des cotons sont informés que nous avons actuellement en magasin et en fabrication un grand nombre de notre MOULIN (Eagle) à COTON perfectionné, et que nous sommes encore prêts à remplir leurs commandes.

La grande demande de ces moulins nous a empêché d'en garder un stock en ville, et des centaines de nos clients n'ont pu se les procurer à temps. Ayant fait maintenant nos facilités de manufacture, nous espérons pouvoir, cette année, éviter des désappointements aux amis. Nous invitons les planteurs qui auraient besoin de moulins pour la prochaine récolte, de s'adresser à nous de suite et les stands seront faits expressément pour eux. La réputation de nos moulins est si bien établie par l'appui de centaines de planteurs, que nous ne croyons pas nécessaire d'entrer dans des détails pour prouver leur supériorité. On sait très bien que le coton qui passe par cette machine rapporte le prix le plus élevé du marché.

Toutes les demandes doivent être adressées à notre agent, W. L. CUSHING, à la Nouvelle Orléans. Le prix de nos moulins est de QUATRE PIASTRES PAR SCIE. BATES, HYDE & Co, Dépôt: No 97, rue St-Charles, coin de Gravier. 28juv—e el cam 1f

La Mode Illustrée

Nouveau JOURNAL de famille.

CONTENANT—Les dessins de mode les plus élégants et des modèles de travaux d'aiguille &c. &c. Beaux arts, Musique nouvelle—Chronique littéraire, &c.

Il paraît un numéro par semaine.

Huit pages de texte avec gravures format de PILLUSTRATION, donnant par an plus de 2000 dessins de toilettes, planches, tapisseries, crochets, gravures de modes, &c. &c. De 10 à 12 suppléments de patrons de broderies, de lingerie, &c. On s'abonne chez Vor HEBERT & Cie, Agents pour la Nlle-Orléans, la Louisiane, &c. Prix de l'abonnement payé par la poste. Pour l'année—$5. Le premier numéro est arrivé. 8fev

CHOCOLAT A LA CREME.

CHOCOLAT à la crème pralinée, et aux pistaches, à vendre à $1 la livre. Ce chocolat est garanti de la célèbre fabrique de Masson de Paris. LION & PINSARD, 54 et 56, rue Royale, enc. Bienville. 1er fv

EN débarquement du navire Regulus de Bordeaux: 100 caisses vin rouge St-Bonnet Médoc; 20 barriques vin rouge ordinaire et qualité; 5 do vin blanc Haut Sauternes; 12 barils do; 20 paniers bouteilles vides; 1 boucaut bouchons extra-fins, &c. &c. A vendre par R. TALAMON, 147, rue Royale. 3jan

ENTREPOT DE TAPIS,

RUE DE CHARTRES, NO 39.

LES soussignés ont reçu dernièrement et ont en magasin: 500 rouleaux de nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanches, à carreaux et de fantaisie. Un grand assortiment de toute espèce de tapis; Toiles cirées de toutes largeurs et qualités; Abat-jour, couvertures de tables et de pianos; Toile et droguet pour dessous de table; Paillassons de cocos, devant des beurrées, &c. Nous offrons tous ces articles aux plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & CO. 3jv

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Julian Neville liquidera les affaires de la Société. JULIAN NEVILLE, R. W. MONTGOMERY. Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1860.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je continuerai les affaires d'encan et de courtage de propriétés foncières, en mon nom et pour mon propre compte. JULIAN NEVILLE. 26 jan—1 m

AVIS.

LA société existant jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison COLLINS & NOONAN, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. CHS C. COLLINS, CORNELIUS NOONAN. Nlle-Orléans, 25 janvier 1860.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société et continueront les affaires de grocerie, en gros et en détail, de l'ancienne maison Collins & Noonan, sous la raison COLLINS, CARRIERE & Co. Ils ont assumé toutes les responsabilités de l'ancienne maison Collins & Noonan. CHS C. COLLINS, O. CARRIERE, GEO. D. LOGAN. Nlle-Orléans, 26 janvier 1860. 26jv—1m

Demande de domestiques.

ON désire prendre à loyer deux domestiques—Une excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et une domestique de maison. Un domestique de chambre au No 263 rue Royale. 21 jan

CHAUDIERES ANGLAISES A SUCRE.

—FER BATTU ET FONDU—

(De la manufacture de MM. S. & J. Rankin, Liverpool.

LE soussigné, seul agent à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières, a constamment en magasin un grand assortiment de chaudières à sucre en fer battu et en fer fondu qu'il offre en vente. JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville. 21nov—6m

GANTS JOUVIN & Cie.

MEDAILLE D'OR.

Gants Jouvin & Cie, à 75 cts la paire

REÇU par la voie de New-York—600 douzaines de gants de la véritable fabrique Jouvin & Cie, de la ville de Paris. Gants non glacés, pour dames, à 75 cts la paire; gants non glacés, pour hommes, à $1 la paire. Ces gants, appelés GANTS DE SUEDE, ont été fabriqués exprès pour notre maison par la célèbre fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris.

Reçu aussi: 600 douzaines gants glacés de la même fabrique; 300 do do do pour dames; 300 do do do pour hommes. (Gants de couleurs, paille, blanc, noir. En vente chez LION & PINSARD, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville. 7 jan

EN DEBARQUEMENT du navire Abby Blanchard, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par E. DECHAMPS, 21 St Louis. 9 jan

EN DEBARQUEMENT du navire Alma, de Bordeaux: 25 caisses fruits au jus, grandes bouteilles, 10 do do 24/2 do, 20 do liqueurs assorties, 4 do de 25 paniers anisette extra, 40 barriques du vin pour familles, à vendre par E. DECHAMPS, 21 Louis. 9 jan

A VENDRE en débarquement du navire Athens, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge bon ordinaire; 150 caisses do do do; 100 do vin blanc. PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier. 4 jan

POELES EN FAIENCE—A vendre quatre de ces poêles élégants certifiés de faïence avec dessus de marbre. JUSTIN CASBERGUE & Co, Successeurs de B. Nautré & Co, No 23, rue Condé. 11jan

EN débarquement du navire Abby Blanchard, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge Château de Malviroux; 20 do do St Julien. A vendre par J. N. CUSIEN, 29, rue Toulouse. 12 janv

C. DUHAMEL,

Rue de Chartres, No 46,

RAPPELLE aux personnes qui ont besoin à conserver leurs yeux qu'il a en magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique que l'on puisse désirer. LUNETTES, montures or, argent et acier. PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille. Pour toutes les vues et de tous les prix. La longue expérience de M. Duhamel dans les instruments d'optique le met à même de fournir à ses clients les verres qui conviennent exactement à leurs yeux et qui doivent aider à la conservation de leurs vues.

LORGNETTES DE THEATRE.

Un magnifique choix depuis les lorgnettes ordinaires jusqu'aux lorgnettes de luxe. STEREOSCOPES—Vues stéréoscopiques, THERMOMETRES, Baromètres, Instruments de physique, d'arpentage, d'architecture, etc., etc. LANTERNES MAGIQUES. 11janv

SARDINES—700 caisses sardines Nantes en demi et quarts de boîtes. A vendre par S. D. GRATIAA & Co., 59 rue Douane. 31janv

FER ET QUINQUINA.

Cette association jusqu'alors impossible vient d'être résolue par la maison Dorvault, de Paris. Le sirop tonique de quinquina ferrugineux réussit d'une manière admirable dans les pâles couleurs, leur faiblesse, pertes d'appétit, digestions pénibles, névralgies, affections nerveuses et convient spécialement aux personnes lymphatiques ou délicates. Le sirop tonique de quinquina ferrugineux se recommande aux médecins qui ont prise de suite le voir à la maison Guillot qui en a le dépôt. EDOUARD GUILLOT, No 145, rue Royale. 6janv

MORUE &c—300 barils gros maquereaux Nos 3 et de rivages; 100 1/2 barils maquereaux de rivage, Nos 1, 2 et 3; 160 barillets do; 20 1/2 tambours morue; 20 1/4 do; 400 1/2 caisses do en magasin et attendus. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 37 et 38, Vieille Levée. 6 fev—6

DEMANDE D'ESCLAVES.

ON demande à acheter plusieurs esclaves depuis l'âge de dix jusqu'à trente-cinq ans, et qui soient bien garanties. S'adresser rue de la Douane, no 139, chez Derry, courtier. 4fev

JAMBONS—75 tierçons jambons de Duffield et Lewis Strong, à vendre par JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée. 3jan

COUR SUPREME

M. J. J. MICHEL sera notre candidat aux fonctions de juge-associé de la Cour Suprême, pour le terme non expiré du juge Cole, démissionnaire. 20janv—1f PLUSIEURS VOTANTS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. ADAM BEATTY comme candidat pour la place de Juge de la Cour Suprême, en remplacement du juge Cole, démissionnaire. 24 jan

AVIS OFFICIEL.

Bureau des Commissaires DE LA Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1860.

AVIS est donné que conformément à la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Un acte pour consolider la Ville de la Nouvelle Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires", et approuvé le 23 février 1852:

Des propositions cachetées

seront reçues pour la vente, à LA VILLE, de 200 bons, de $1000 chacun, des bons émis en vertu du susdit acte, jusqu'au 9 mars 1860, à midi.

Les propositions devront être adressées à O. DE BUYS, secrétaire, et endossées "Propositions pour la vente de bons de la ville."

COMMISSAIRES: GERARD STITH, Maire, V. DUPLESSIS, Contrôleur, ADAM GIFFEN, Trésorier, NORMAN WHITNEY, Président du comité de Finances du Board des Aldermen. JNO. M. HALL, Président du Comité de Finances du Board des Aldermen Assistants. 2 février—au 9m O. DE BUYS, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $ 35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle coud parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix d'achat est presque au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de toutes les bourses.

On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. On pourra la rendre si, après l'avoir essayée, on déclare qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était. DAVIS BROTHERS, Agents, No 39, rue du Camp. 2 fev—1f

Barège anglais......Barège anglais.

THEODORE DANZIGER,

Encoignure St-Philippe et Royale

—ET AU—

No 125, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque,

Offrira, LUNDI, 6 du courant, un bel assortiment de Marchandises sèches de Printemps,

—COMPRENANT—

2000 yardes BAREGE ANGLAIS à 15 cts la yarde. 1000 yardes BAREGE ANGLAIS à 20 cts la yarde. ROBES BAREGE ANGLAIS, dont à sept volants, de $5 à $6 la robe. ORGANDIS à 25 cents la yarde. Et un assortiment de BRILLANTS BLANCS, BATISTES, JACONATS, LAWNS, SOIERIES FOULARDS DE PRINTEMPS à 50 cents la yarde; MARCHANDISES DU PAYS à bon marché, &c. 2fev

Réduction surprenante.

VENTE A TOUS PRIX

CHEZ

G. DUPUY,

61 Rue Royale, près Conti.

AYANT beaucoup trop de marchandises pour la saison, je vendrai à dater de ce jour, aux prix réduits ci-dessous: Glaces françaises premier choix, du [illegible] des grandeurs toutes grandeurs; Cadres dorés pour portraits, de tous modèles et grandeurs; Cadres pour photographies, ambrotypes, &c.; Gravures de toute espèce; Galeries de fenêtres dorées aux prix de France, ainsi que des ornements de rideaux; Verres blancs pour pendules et autres; Glaces, cadres de toutes sortes, grosseurs et qualités; Gravures de toutes descriptions, &c.; AUSSI: Vues stéréoscopiques, vendues au prix coûtant, afin de clore cet article. 31janv

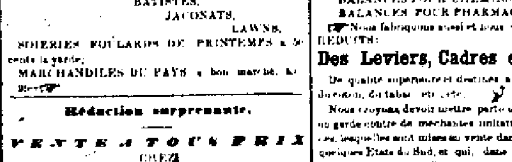

PIANOS!!

Les soussignés invitent respectueusement le public à venir visiter leur

Magnifique assortiment de PIANOS,

GRANDS PIANOS DE CONCERT, PIANOS DEMI QUEUE, OBLIQUES, PICOLOS.

Ces instruments sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix exceptionnels. SOURDES & CHASSAIGNAC, 79, rue de Chartres. 4fev—3m, 1fev

ATTENDU incessamment par le navire Cotton Planter, de Bordeaux: 50 caisses fruits au jus de J. Lafaurie, 50 do verres à l'eau-de-vie, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St Louis. 1er fev

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés: 400 paniers huile Plagnol, 24 et 12 onces, 50 caisses vin rouge de choix, 25 do fruits au jus assortis, de J. Lafaurie, 25 do fruits à l'eau-de-vie assortis, 30 do cassis du Mont-d'Or et en verre, Noilly & Co, 100 do vermouth, Noilly, Prat & Co, 30 do olives Anchois, câpres et variantes, 40 barriques vin Bergerac, 20 do vin blanc, 150 caisses savon français, 1000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons. A vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St Louis. 1er fev

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux feutres garnis en noir, Meulon, Fashion, gris ardoises, Victoria, haute forme, inferior et basse forme, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St Louis. 1er fev

LE FOURNEAU

SACCHAROMETRE

à BAGASSE,

Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.

Mon système patenté d'employer deux pressions de vapeur dans les appareils destinés à faire cuire le sucre du besoin que d'être compris pour qu'on en reconnaisse la grande supériorité sur tous les autres par rapport à la quantité et à la qualité du sucre obtenu et réduit à un système certain de cuisson, par la vapeur, dans des appareils à sucre. Il convient à presque toutes les sucreries.

FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIÈRES. Je fournirai également le meilleur bouilloire dont on ait tenu jusqu'ici et qui convient surtout pour les habitations. Elle COUTE MOINS est plus DURABLE, n'expose absolument à AUCUN DANGER, économise plus de COMBUSTIBLE qu'aucune autre BOUILLOIRE. On peut la livrer au très peu de temps.

Pompes refoulantes pour eau chaude et machines d'habitation en général.

Le soussigné réfère ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de voir fonctionner ses fourneaux aux planteurs suivants qui en ont fait construire chacun: William J. Fort, habitation Magnolia, Ouest Feliciana—un. Chon. D. F. Kenner, Ashland et Bowdon, Ascension—Deux. R. H. Barrow, Yattan, un; Dr J. W. Lyle, Smithfield, un; James K. Duvall, Ashland, Ouest Baton Rouge, un. Arthur Denis, Fausse Rivière, Pointe Coupée—un. J. W. & S. McCutcheon, Ormond, St-Charles—un. John R. Thompson, Claiborne, Iberville—un. John R. Williams, Willow Glen, Rapides, près Alexandria, Louisiane. Dr John Casson, Experiment, Rapides, près Alexandria—un. MM. J. C. Cobold & R. M. Davis, Manatee, Manatee River, Fla.—un. GEORGE M. LONGACRE, rue Natchez No 78, Nouvelle-Orléans. 25 jan—1m v—8

EN débarquement du navire Regulus, arrivé de Bordeaux: 60 barriques vin rouge St Julien Médoc, 24 do do Ch Bauzreh, de 1855, 70 caisses fruits à l'eau-de-vie, assortis. A vendre par J. N. CURIEN, 26, rue Toulouse. 30 janv

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Cochituate, du Havre: 50 paniers Champagne Ernest Irroy & Co, Grand Mousseux, qualité supérieure, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale. 2fev 6f

POMMES DE TERRE—200 barils Pink eyes du Nord, en débarquement du navire Sultana. Fèves: 35 barils fèves rouges de Gallipolis, en magasin. Fèves: 75 barils petites fèves et fèves moyennes, en débarquement du bateau à vapeur Fanny Bullitt. Pommes: 50 caisses pommes de choix en bon état pour être expédiées. Beurre de Goshen: 19 frequins beurre de choix, en débarquement du navire Toulon, et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30, (ci-devant 14) rue Poydras. 6fév

Cigares de la Havane.

800,000 CIGARES de la Havane, des marques favorites, telles que Cabanas, Flor de Marques, Duques de la Victoria, Hayadero, Victoria, Partagas, Sancho Panza, Jenny Lind, Cuban, Valentina, Washington, El Sol, Aurora, Granadina, Flor de los Campos, Gran China, Universo, Prince de Galles, Sultana, Americana, Union, Orgeuo, La Reti, &c., &c., de toutes les grosseurs, telles que Regalia, Media Regalia de Londres, Londres, Regalia Brevas, Cazadores, Londres, Conchas, Meridianas, &c. &c. à vendre par S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins. 8 fv—6f

A vendre en Douane.

CACAO de Guayaquil, première qualité. A vendre par S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins. 8 fv—6f

Muscade.

14 CAISSES muscade No 1, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co, No 47, rue des Magasins. 8 fv—6f

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, No 149 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention de ceux qui ont besoin des services d'un dentiste habile, et des personnes qui ont employé des dentistes inexpérimentés (dont l'ordre des dents peu de temps après avoir été arrangé) dont on n'a pas pu porter les dents artificielles avec confort.) En s'adressant à J. A. Casadavant on peut se faire arranger les dents consciencieusement et avec habileté; et il se charge de poser des dents artificielles, au moyen de la pression atmosphérique, et, selon des procédés perfectionnés. Il pose une ou plusieurs dents, ou un dentier complet; de manière à ne pas avoir besoin de les ôter pour manger. Il a inventé une composition chimique qui permet d'extraire sans danger les dents. Les gencives se trouvent soignées, ce qui diminue la douleur. Consultations en français, espagnol et anglais. 1juin—1f

GRAND DEBALLAGE

DE

Belles Marchandises

DE PRINTEMPS,

Provenant des derniers encans.

Vendues à un bon marché réellement extraordinaire.

E. GUITTARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET STE-ANNE.

Telles que: Barege anglais à 25 cts. Do uni à 25 cts. Mouchoirs batiste pur fil à $1 00 la douzaine. Soieries écossaises à 90 cts la yarde. Toiles à draps 12/4 à 85 cts la yarde. Bobinet et tulle pour moustiquaires. Mousselines à pois à 25 cts au lieu de 50 la yarde. Tarlatanes toutes couleurs à 20 cts la yarde. Gants vert Jouvin à 95 cts la paire. Dames pour table, toiles pour chemises. Robes grenadines double jupe. Coton extra à 8 cts, etc., etc. Ouverture de 100 pièces de jaconat et organdis de Grenadier. 2janv

CHAMPAGNE.

LA PERLE.

CE CELEBRE VIN EST TRES MOUSSEUX, PARFAITEMENT PUR, IL A UN GOUT EXQUIS DE FRUIT ET N'EST SURPASSE, SOUS LE RAPPORT DE LA QUALITE, PAR AUCUN DES VINS QUI SE TROUVENT SUR LE MARCHE AMERICAIN.

Champagne Rubis (Cabinet).

L'attention spéciale des connaisseurs est appelée sur la supériorité de cet article comme vin de table. On garantit que SA BELLE COULEUR DE RUBIS est LE PRODUIT NATUREL DU RAISIN. CRAMER, ABEGG & McCLOSKEY, Seuls agents aux Etats-Unis, No 18 BROAD STREET, NEW-YORK. A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.

Ces vins sont à vendre par O. VALETON, N. LACOSTE & CO., PIAGGIO & VIOSCA Jr, HENRY VALETON, W. L. ALLEN & Co, A. CASSARD & Co, BLANCHIN & GIRAUD, FAYNE & KEMP, HOLMES & SPENCER, ALEX. NORTON & MACAULAY. On les trouvera également au HOTEL ST CHARLES et à l'HOTEL ST LOUIS. 13 jv—3m

AVIS PARTICULIER.

Les acquéreurs auront qu'un grand nombre de contrefacteurs suivent le bruit que le vin importé sous le nom de RUBIS est d'une couleur artificielle, proposent à la somme de DIX MILLE PIASTRES à n'importe quel chimiste, qu'il qu'une expérience publique qu'il conque, prouvera scientifiquement que LA COULEUR FONCÉE DE RUBIS est le produit d'autre chose que du JUS PUR DU RAISIN. J. GEORG & Co, A CHALONS SUR MARNE, FRANCE.

Nous nous engageons à payer les DIX MILLE PIASTRES aux susdites conditions. CRAMER, ABEGG & McCLOSKEY, Seuls agents aux Etats-Unis, No 18 Broad Street, New-York. 13 jv—1m

BALANCES

A PLATE-FORMES

BREVETÉES,

DE FAIRBANKS.

Fabriquées seulement par les INVENTEURS PRIMITIFS et adaptées à toutes les opérations du pesage.

ENTRE AUTRES: BALANCES POUR ENTREPOTS, BALANCES POUR MAGASINS, de toute grosseur, BALANCES POUR FONDERIES, BALANCES POUR FOIN ET CHARBON, BALANCES POUR CHEMINS DE FER, BALANCES POUR PHARMACIENS. Nous fabriquons aussi et nous vendrons à PRIX REDUITS:

Des Leviers, Cadres et Crochets

De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre, du coton, du tabac, etc.

Nous croyons devoir mettre particulièrement le public en garde contre de méchantes imitations de nos balances, lesquelles ont été mises en vente dans cette ville et dans quelques Etats du Sud, et qui, dans beaucoup de cas portent notre estampille. FAIRBANKS & Co. Principal entrepôt de balances du Sud, 93, rue du Camp. 19 janv

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

(Département des Travaux Hydrauliques) 6 février 1860.

L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu lundi 5 mars prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. au bureau de la dite compagnie. J. E. PERCY, Secrétaire. 6 fev—2 au 5 ma

CIGARES de la Havane—De grandes qualités la Havane, de toutes les grosseurs, telles que Regalia, Media Regalia, Londres, Regalia Cilus, Londres, Conchas, Brevas et Millar, des marques favorites: Cabanas, Flor de Valentina, Flor de Tabacos, Washington, Conchas, Flor de Tabacos, etc., en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, No 74 rue des Magasins. 12jv

FRUITS AU JUS—En magasin: 29 caisses prunes Reine Claude au jus; 25 caisses cerises au jus; 50 do fruits au jus assortis. A vendre par DUNTZE & Co, enc. Royale et Conti. 24

EN débarquement du navire Caliender de Bordeaux—40 barriques vins. De quartiers Trousse & Co. A vendre par E. DECHAMPS, 21 rue St Louis. 30janv

A vendre.

UNE habitation de la terre située dans la Paroisse de l'Assomption, ayant 2752 acres, dont six cents sont défrichées, 300 en plants de cannes et 150 en chênes. Ensemble, 51 nègres dont 41 travailleurs, parmi lesquels il y a plusieurs artisans de prix. L'habitation a tous les instruments et ustensiles nécessaires et est située sur une terre haute. S'adresser à McCerren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terres. 2fev

EN débarquement du navire Mary Hyler arrivé de Bordeaux—20 barils vin rouge, bon champagne, 5 barils do do, à vendre par E. LAMBERT, 62 rue des Magasins. 9 jan

GRAISSE—300 tierçons, barils et barillets, à vendre en lots au gré des acheteurs par JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée. 3jan

NOUVEAU MAGASIN.

Spécialité de Dentelles,

Rue Royale, No 97.

LE soussigné vient de recevoir en consignation un grand assortiment de dentelles—offre, à très bas prix, le nombreux clientèle les articles suivants: Châles noirs et blancs en dentelle véritable, Pèlerines, Berthes, Cols en Valenciennes, Cols et Manches, Point d'Alençon, Volants en Dentelles, applications, do do noires, do do blanches, Malines, Valenciennes, Dentelles de Lille, d'Arras, de Mirecourt, Application Bruxelle, Tulles unis blancs et noirs, do brodés blancs et noirs. On trouvera également au No 216, un assortiment varié de marchandises de fantaisie et de mercerie qui seront vendues aux prix d'encan. H. DUCATEL, No 97, rue Royale. 14 déc

Plantes à fleurs et à fruits.

Horticulteur français, rue de Chartres No 15, entre Ste Anne et Madison

M. MAGNE,

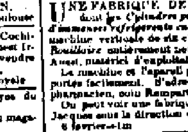

Horticulteur français, d'Angers, membre de plusieurs sociétés, a l'honneur d'annoncer aux dames et aux messieurs de la Nlle-Orléans qu'il est arrivé dernièrement de France avec une magnifique collection de plantes à fleurs et à fruits, telles que: Camélia, Magnolia Rhododendrons, Fuchsias, jasmins, rosiers greffés et non greffés des plus belles variétés connues, arbres fruitiers de toute espèce, Dahlia, Amaryllis, oignons à fleurs de toute espèce, graines de fleur et graines de potager, renoncules, anémones; le tout à des prix très modérés.

Pois Impériaux, nouveaux, d'une grosseur prodigieuse et d'un goût délicieux: un magnifique assortiment de jacinthes, de Hollande, tulipes et jonquilles, reçu par le dernier steamer. Ces articles sont garantis de choix et pour ce qu'ils sont vendus. L'emballage se fait avec soin et gratis. Rue de Chartres, ci-devant Condé, No 15. Maison Pescatore. 1fev—1m

No 109 St-Charles, près Poydras.

A LA VILLE DE PARIS.

Plantes importées par les derniers arrivages d'Europe

J. CHALVIN.

Fleuriste et pépiniériste à Paris, successeur à Nice Pollin, à l'honneur d'informer MM. les amateurs, et les dames particulièrement, qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans avec un grand et riche assortiment de plantes à fleurs et à fruit de toutes les espèces qu'il soit possible de désirer, ainsi que des oignons à fleurs tels que dahlia, amaryllis, tulipes, jacinthes de Hollande, et un grand assortiment de graines de fleurs et potagères—300 variétés de rosiers nouveaux; graines de fraisier, des 4 saisons, qui donne du fruit toute l'année, d'une grosseur prodigieuse, goût délicieux. Le tout aux prix les plus modérés. Il se charge de l'emballage pour la campagne et pour l'étranger des catalogues sont délivrés gratis au No 109 St-Charles, près Poydras. 6fev—1m

A VENDRE

UNE FABRIQUE DE BISULPHITE, de chaux, dont les Cylindres producteurs sont construits par d'immenses réfrigérants en plomb. Le moteur est une machine verticale de six chevaux vapeur, en bon ordre. Bouilloires entièrement neuves—14 pieds long, cylindre. Aussi, matériel d'exploitation tel que souffre, barils, etc. La machine et l'appareil peuvent être déplacés et transportés facilement. S'adresser à M. F. Henriques pharmacien, coin Rampart et St-Louis. On peut voir une fabrique pareille fonctionnant à St-Jacques sous la direction de M. E. Dubovsi. 6 février—1m

AMANDES—300 colis et 300 paniers amandes à la dame, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 6fev

CIGARES DE LA HAVANE—400,000 cigares, en débarquement et en magasin, comprenant un assortiment de Londres, Media Regalias et Milares, des marques Intimidad, Washington, Pruebas, Partidos, Comedas et plusieurs autres. 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. E. TROISGROS. 6fev

CONFITURES DE LA HAVANE—30 caisses pâtes et gelée de Goyave, en boîtes de 1/4, 1/2 et 2 livres, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 6fev

MIEL blanc nouveau de la Havane; en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 6fev

CAFE—300 balles café prime de Mexique, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 6fev

INDIGO—20 surons Indigo prime de Guatemala et de Caracas, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 6fev

SUCRE DE LA HAVANE—Sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 6fev

TABAC—300 balles tabac de la Havane et du Mexique pour capes et tripes, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 6fev

PORC—500 barils mess, prime et raisin, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 37 et 38, Vieille Levée. 6 fev—6

BŒUF—100 barils mess pour familles, 100 do do. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 37 et 38, Vieille Levée. 6 fev—6

JAMBONS—50 tierçons jambons de Duffield, au sucre, 30 do do Lewis Biggs do. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 37 et 38, Vieille Levée. 6 fev—6

VIANDE salée—60, livres porc en grenier, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 37 et 38, Vieille Levée. 6 fev—6

GRAISSE—60 barils et tierçons feuille prime, 100 barillets do. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 37 et 38, Vieille Levée. 6 fev—6

WHISKY—100 barils whisky rectifié, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 37 et 38, Vieille Levée. 6 fev—6

DRY GOODS.

PRIX D'ENCAN.

R. CLAGUE,

Rue Ste-Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine. Mousselines à carreaux pour robes: 15 sous; Bareges anglais gris: 15 sous; do double largeur: 25 sous; Jaconas français: 15 sous; Indiennes garanties bon teint: 10 sous; Serviettes pur fil: $1 50 sous; Ouverture de 300 pièces organdis satinés. Pompadour bon teint. 11fev—30ju, 1sep

Banque des Citoyens de la Louisiane

Nlle-Orléans, 3 février 1860.

UN dividende semi-annuel de 6 pour cent provenant des opérations du département de Banque de cette institution, sera payé à partir du lundi 13 du courant. 4 fev—au 15 E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er février 1860.

LES directeurs ont déclaré un dividende de six pour cent provenant des profits de la Banque pour les six derniers mois et payable aux actionnaires à leurs ayants cause, à partir du 10 courant. C. A. F. RONDEAU, Caissier. 2 fev

Collège Commercial de Dolbear

A LA NLLE-ORLEANS,

MAISON "STORY,"

Coin Camp et Commune!

Les citoyens et les étrangers qui s'intéressent à la cause de l'instruction pratique dans le Sud, sont particulièrement invités à examiner cette institution et à juger par eux-mêmes.

On désire que les élèves se fassent admettre le plus tôt possible. 16janv—1m RUFUS DOLBEAR, président

HYDE & GOODRICH.

Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE et DIAMANTS au local provisoire,

173, RUE CANAL,

Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans ce nouveau local à dater de VENDREDI 20 courant. Nous exposons un riche assortiment de: Parures en diamants—montures riches, Or fin et ciselé, Camées—Corail et Lave, Améthystes—Perles—Mosaïques, Parures composées et bijoux brevetés, Coupes, Gobelets et services d'argent massif—articles bien choisis; Argenterie et orfèvrerie sur commande, comme d'ordinaire. Diamants montés à nouveau—réparations de montres et de bijoux par d'habiles ouvriers. Hydes et Goodrich espèrent être installés dans quelques mois dans leur ancien local, avec de grandes améliorations pour les affaires. En attendant ce moment, ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur rendront visite au No. 173, RUE DU CANAL. 29déc

ŒIL ET OREILLE.

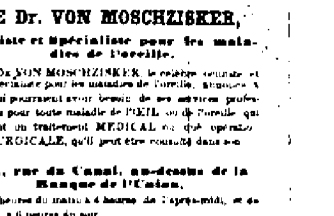

LE Dr. VON MOSCHZISKER,

Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.

LE Dr. VON MOSCHZISKER, le célèbre oculiste et spécialiste pour les maladies de l'oreille, annonce à ceux qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels pour toute maladie de l'ŒIL ou de l'oreille qui exigerait un traitement MEDICAL ou une opération CHIRURGICALE, qu'il peut être consulté dans son hôtel,

124, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union.

De 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 5 heures à 8 heures du soir.

Avis au public.

LE Dr CHANEL, récemment arrivé de France se réfère aux personnes dont les noms suivent: M. Fournier, maladie du pilore. Bienville 206. Ad. Duval, catharre de la vessie, Bienville 3 6. Hurs-sane-Bartle, rhumatisme articulaire depuis quatre ans, Derbigny 2 4. Gentz, rhumatisme articulaire depuis 12 ans, en voie de guérison, St Claude 273. Mde Blot, palpitations nerveuses, Marais 57. Fausset gonflement de la rate, inflammation des intestins, Champs Elysées 114.

Le Dr Chanel accepte spécialement des maladies syphilitiques, qu'il guérit très promptement sans mercure et sans dépurative, medicaments qu'on emploie exclusivement dans ces cas.

Le 1er février, le Dr Chanel ouvrira un cours pour le traitement et la guérison de la syphilis, deux fois par semaine, de 1 à 2 h., prix 25 piastres. Un mois suffira—les inscriptions reçues. Pour ce dernier cours, les droits des leçons sont de 5 piastres. Instructions aux dames, à domicile. La liste est ouverte pour les signatures et les noms des Personnes. Consultations de midi à 2 heures, à la pharmacie du Dr Chanel encoignure St Anne et Condé. No 207. 25 jan—1f

CHAMPAGNE.

CHARLES FARRE,

SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & CO.

—Reims—

FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne et de Prusse et du célèbre Wellington CLUB de Londres. Vins de Sillery, Cabinet, Impérial, Mousseux Crémant anglais, à vendre par les propriétaires de l'ancienne maison. Les ordres confiés à M. D. Grandjean & Co, No 21 rue Chartres, seront exécutés dans le plus court délai. 20 déc—3m

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société pour faire, dans cette ville, le commerce de commission et de vente au détail sous la raison WILLARD, PETERSON & Co. Ils sont entrés en possession de l'établissement de charbon, à la demande des planteurs et autres pour le combustible, et ont l'intention de s'occuper de l'achat et de la vente de toutes espèces de charbons. Ils continueront leurs affaires comme par le passé au magasin, près de Saint Joseph, Premier District, à la Levée, entre Thomas et Saint Joseph, Troisième District, près du bureau de poste. No 31 Passage de la Bourse, près du bureau de poste. L. WILLARD, Jr., JOHN R. PETERSON, JAMES M. PETERSON. 10 janv 1860

LES soussignés ont formé une société sous la raison de HICKMAN, DUDAS & MADRAN pour faire les affaires de grocerie et commission au coin des rues St Pierre et Front Levée. A. HICKMAN, IGNACE DUDAS, JULES MADRAN. 2 janvier 1860.

TEINTURERIE PARISIENNE.

Maison spéciale de dégraissage et de nettoyage.

Dirigée par A. BOISSEL,

Rue Royale No 64, entre Conti et Bienville.

LES personnes qui voudront bien honorer la Teinturerie Parisienne de leur confiance et de leur patronage y trouveront l'avantage de faire TEINDRE, DEGRAISSER ET NETTOYER, d'après un nouveau procédé employé à Paris et Londres et pour tous les genres d'étoffes, les robes de soie, de laine, de coton, &c.; soie, velours, ainsi que les châles de soie, de laine et uniformes militaires. TEINTURE POUR DEUIL, faite en 24 heures. N. B.—MM. les marchands, tailleurs, et fabricants trouveront à leur avantage, en s'adressant à eux de faire un certain en fait de leur genre de commerce. Prix modérés et exactitude parfaite. 1juin—1m

QUINCAILLERIE

AU PRIX COUTANT.

LE soussigné, partant pour l'Europe le 1er mai prochain, vendra, à partir de ce jour, tout son stock de quincaillerie au prix coûtant. Les marchands trouveront, en visitant mon magasin, une de ces rares occasions pour faire de bons marchés. L. BUJAC, No 37, rue Vieille-Levée. Deux portes plus bas que la rue de Toulouse. 7mars—3m—vs 4 N-Orléans.

RAISINS, figues, noisettes—2,000 colis: Raisins Layers en caisses et en 1/2, 1/4, et 1/8 caisses; do M R en do 1/2 et 1/4 do; Figues nouvelles de Smyrne, en tambours et en boîtes; Amandes de Tarragone, Marseille et Sicile des meilleures qualités. A vendre par JOS. B. & T. N. MARKS, Nos 45, 47 et 49, rue St-Levée. 18 jv

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

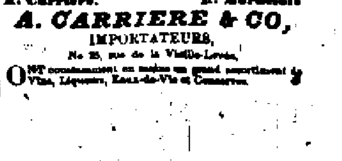

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

dec—lau—11

AVIS

Aux Entrepreneurs Constructeurs

LA Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, ayant résolu la construction d'un hôpital aussi dans le plus bref délai possible. En conséquence de cette résolution, Messieurs les entrepreneurs qui désireraient soumissionner pour cette construction, sont informés que le plan de la bâtisse et le cahier des charges sont déposés chez M. Paul Larrola, rue Toulouse, No 13, où ils pourront être examinés. Des soumissions cachetées seront reçues à cet effet jusqu'au 20 février prochain, à l'adresse ci-dessus indiquée. Par ordre du président, F. PICARD, Secrétaire. 31janv au 20f

CHARBON CANNEL ANGLAIS.

200 tonneaux Cannel coal arrivent d'arriver et à vendre à bas prix au No 10, Passage de la Bourse, en face du bureau de poste. Egalement—150 tonneaux anthracite blanc et rouge, à $ 7.50 le tonneau. WILLARD, PETERSON & Co. 19jav 1sfois

Huile de Schiste, française.

CETTE huile si célèbre, si connue, d'un si bel éclairage et qui est le produit du charbon distillé comme le kérosène, elle est en vente au prix de $1 25 le gallon, chez M. HENRY AUDOUIN, successeur de M. Brugné qui en avait le dépôt depuis six ans. M. Audouin fabrique la CHAUDRONNERIE, en tout genre, vend QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, outres et ustensiles de cuisine, achète les vieux fer, cuivre, fonte, cuivre, plomb, etc. etc. 20 jan—12 Au coin des rues St Pierre et Treme.

BITTERS DES ARABES.

CETTE Liqueur, arrivée depuis peu, et dont les effets salutaires ont déjà été appréciés par beaucoup de personnes, se trouve dans les cafés suivants: Hôtel St Charles; City Hotel, Saphal, rue Gravier; Ruby, rue Commune; Galan, rue Commune; Geo. etc à vis la poste; Sebastin, à côté de la poste; Doty, rue Gravier. Bienville et Passage de la Bourse: Café St Louis et Levée; Merendal, encoignure Madison et Levée. Dépôt général: F. SANCHO 229, Vieille Levée. Succursale: W. C. RAYMOND, 71 rue du Camp. 20 jan—1m, 1rep

EAUX-DE-VIE, Cognac—20 1/2 19 1/4 1 7/8, cognac Rather 1825, 1re preuve; 3/2, 19/4, 1 2/3 cognac, J Renier, 3me preuve; 3/2, 19/4, 1/8 do W. & Floris do. En débarquement du navire Mary Hyler, arrivé de Bordeaux. A vendre par J. PLASSAN, No 30, Vieille Levée. 18 jv

FARINE—800 barils, extra, superfine et fine. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 37 et 38 Vieille Levée. 6 fev—6

A. Carrière. E. Bordelais

A. CARRIERE & CO,

IMPORTATEURS,

No 25, rue de la Vieille-Levée,

ONT constamment en magasin un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-Vie et Conserves.